

MONTREAL

AOUT

1915



XXXI^e

ANNÉE

No 8

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X.

1615 -- 1915

Le 24 juin



Le 24 juin a ouvert la série des Jubilés Franciscains, par la commémoration de deux souvenirs, l'un glorieux : celui de la célébration de la Première Messe sur l'Île de Montréal ; l'autre intime : celui de la Messe célébrée pour la première fois dans ce qu'on a appelé fort justement le *Bethléem* de la rue Richmond. Cette célébration se poursuivra durant le cours de cette année 1915, par l'érection à Québec, en septembre, du MONUMENT DE LA FOI ; puis en octobre, à Montréal, par l'inauguration du couvent de Noviciat, véritable monument-souvenir où le passé revivra dans un fécond avenir.

Aux Trois-Rivières, comme un écho de la fête du 24 juin, on a rappelé le 25 juillet le souvenir de la première messe célébrée sur le territoire de l'actuelle cité, au confluent du Saint-Laurent et du Saint-Maurice.

Il sera encore temps de parler, dans nos numéros de septembre et d'octobre de la deuxième et troisième célébrations ; nous redirons brièvement ici ce qui donna une note franciscaine à la Fête Nationale du 24 juin.

Il était impossible de détourner l'attention de nos Frères et Sœurs du Tiers-Ordre de la participation qu'ils devaient prendre à la solennité générale ; aussi les NOCES D'ARGENT du Couvent de la rue Dorchester ne furent-elles qu'une intime fête de piété et d'actions de grâces. La sainte Messe fut célébrée à sept heures du matin par le R. P. Gardien. Nos Frères et nos Sœurs y accoururent bien nombreux pour la communion générale à laquelle ils avaient été convoqués. Le chœur de la Fraternité Sainte Elisabeth exécuta, avec la sûreté et la piété qui lui sont habituelles, des motets de circonstance. Ce fut tout pour lors ; mais l'inauguration du nouveau couvent, en octobre, ne sera-t-elle pas la plus digne manifestation de gratitude à l'égard de Celui qui a fait d'un humble grain de sénévé, le grand arbre où les oiseaux du Ciel, tant d'âmes privilégiées par leur vocation au Premier ou au Troisième Ordre, sont venus se reposer ?

* * *

Un peu avant dix heures, cinq ou six cents Frères du Tiers-Ordre, en grand habit, arrivaient par l'Avenue du Parc au lieu désigné pour la célébration de la Messe pontificale. Ils venaient ainsi en procession, priant et chantant, de la chapelle de leurs Fraternités respectives : Saint-François, Notre-Dame des Anges, Saint-Antoine. Sur leur passage, une légitime mais sympathique curiosité les saluait ; les réflexions que l'on pouvait saisir étaient significatives du respect et de l'édification dont les âmes étaient touchées. Particulièrement la présence des "jeunes" était remarquée et admirée.

Les Tertiaires furent groupés autour de l'autel, leurs ban-

nières austères flottant au-dessus des drapeaux des diverses sociétés civiles et religieuses, qui arrivaient en procession sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, organisatrice de la Fête Nationale.

La Messe fut célébrée par Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire, représentant de Mgr l'Archevêque, que les funérailles du regretté Monseigneur Langevin avaient retenu à Saint-Boniface. Sa Grandeur était assistée par M. Philippe Perrier et par le T. R. P. Jean-Joseph, o. f. m., délégué-provincial durant l'absence du T. R. P. Ange-Marie.

Ce fut un autre franciscain, le R. P. Valentin-Marie, qui fit le sermon de circonstance ; dans ce sermon, qui était comme il convenait à la fête, d'une inspiration toute patriotique, l'orateur fit pourtant résonner la note Franciscaine, puisque l'intention de la cérémonie était officiellement de commémorer la Première Messe dite à la Rivière des Prairies, le 24 juin 1615, par le Récollet Denis Jamet (1).

* * *

Ce fut à la Rivière des Prairies qu'eut lieu la seconde Fête de la journée. Elle consista dans le dévoilement d'une stèle commémorative de la Messe de 1615. Le T. R. P. Jean-Joseph y prit la parole avec un tact admirable qui sut évoquer à la fois la leçon du passé et celle du présent ; il montra comment la traditionnelle union des pouvoirs spirituel et temporel avait fait la grandeur de la race Canadienne-Française ; et comment leur séparation avait provoqué dans la malheureuse Europe les tragiques événements qui la désolent.

Le monument est d'une austère simplicité. Nous espérons en donner prochainement à nos lecteurs une photographie.

Daigne Dieu continuer à répandre sur la Famille Franciscaine du Canada les bénédictions qu'Il lui a départies si largement et dans l'Etablissement de la Foi sur la Terre Canadienne, et depuis son retour dans ce Pays qui lui doit ses premiers apôtres.

(1) A la demande des Tertiaires qui l'ont entendu et en faveur de ceux qui n'avaient pu assister à la cérémonie, la *Revue* publie ce discours dans le présent numéro.



Le sens de notre histoire

Au Peuple Canadien-Français
pour l'honneur de sa destinée.

Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de Lumine.

Cet homme—Jean-le-Baptiste—vint en témoignage, pour rendre témoignage à la vérité.

(JOAN, I, 7).

I

Mes Frères,

Chaque nation, comme chaque individu, a écrit Joseph de Maistre, (dans ses *Considérations sur la France*), a reçu une mission et la doit remplir. Et Dieu qui la leur donne, les conduit au but qu'il leur a fixé. Il leur laisse le choix de la voie, mais non celui du terme; et s'ils s'en écartent, il les ramène en vue de leur idéal par des événements dont sa puissance connaît l'heure, et sa sagesse la portée.

Cette mission d'un peuple est la clé de son histoire. C'est elle qui explique, justifie et commente les leçons que lui donne la Providence par l'une et l'autre fortune. Car on a signalé depuis longtemps cette habitude — nous n'oserions dire cette loi — du Gouvernement divin: tandis qu'il diffère à l'autre vie la rémunération des individus, il châtie ou récompense dès celle-ci *les peuples qui n'ont pas, comme tels, d'immortels lendemains.*

Les destinées d'un peuple ne sont donc que sa mission en devenir, si je puis ainsi parler, et son idéal en marche. Comme il lui importe souverainement qu'il les connaisse, puisque de sa fidélité dépend son existence, Dieu a coutume de les lui révéler dans ses origines: de même que le chêne et sa puissante ramure et son ombreuse frondaison, le

naturaliste les voit dans l'embryon dont ils tirent leur être ; semblablement, les humbles commencements d'un peuple renferment les promesses de sa grandeur ; mais aussi, et du même coup, ils proclament les conditions de son accroissement.

Pour éclairer cette allégation par un exemple bien notoire, je pourrais citer le peuple d'Israël. Mais je resterai mieux dans mon sujet, en disant que toute légitime histoire de la France doit tenir compte qu'elle fut élue au Baptistère de Reims pour accomplir les Gestes du Christ par la Parole et par l'Épée : que c'est pour cela qu'elle est la Fille aînée de l'Église et la plus ancienne des nations modernes ; que sa vraie gloire est d'y avoir été fidèle, toujours apôtre et toujours soldat — parfois en dépit de ses maîtres et de ses politiciens, qu'ils se nomment Philippe-le-Bel, ou Napoléon, ou Choiseul, ou... autrement — parfois aussi jusqu'à mériter le miracle national de son incomparable Jeanne d'Arc, ou les prédilections de la Vierge Immaculée et du Sacré-Cœur de Jésus.

Je parle ici des peuples. Mais j'ai commencé par dire que la loi de leur destinée était identique à celle qui régit l'individu.

La mission de Celui que nous fêtons aujourd'hui comme patron de choix de la Race Canadienne-française, toute sa mission, dis-je, tient dans les mots que j'ai pris pour texte de ce discours : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine* : Jean est le Précurseur. Il n'est que cela et ne veut être que cela. *Non erat ille lux* ; il n'est pas la Lumière ; il est celui qui rend témoignage à la Lumière. Et son témoignage rendu, la Lumière introduite parmi les hommes, il disparaît. Mais sa gloire aussi est là, toute entière. Parmi les enfants des hommes, nul n'est plus grand que Jean-le-Baptiste. Et grand sera parmi les peuples celui duquel l'Histoire pourra dire : *Hic venit... ut testimonium perhiberet de Lumine*.

Cette mission de Précurseur et de témoin, les fondateurs du Canada n'en ont point rêvé de plus haute, pour cette France d'Outremer qu'ils voulaient édifier sur les bords du Saint-Laurent. Leurs œuvres sont là qui nous l'affirment ! Ni Champlain, le fondateur de Québec ; ni les Récollets qui l'ont accompagné ; ni M. Olier, ni Le Royer de la Dauversière ni Chomedey de Maisonneuve, ni leurs associés, n'ont cherché d'autre gloire dans leur entreprise que la gloire de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'autres intérêts que les intérêts des âmes et leur éternelle rédemption. La magistrature (le mot est de Joseph de Maistre) la magistrature que la France avait remplie dans l'ancien monde, ils voulaient que la Nouvelle-France l'exercât dans celui-ci : *Ut testimonium perhiberet de Lumine, ut omnes crederent per Illum* : que le Canada rendît témoignage à la lumière, afin que beaucoup crussent par lui.

Et de toutes les raisons historiques que l'on peut apporter du choix de Jean-le-Baptiste comme patron du Peuple Canadien-français, il m'est permis de croire que celle-là est la raison providentielle, fondée dans

les desseins éternels de Celui qui mène les nations à leurs destins.

Hic venit in testimonium.

Que le Canada soit un Précurseur et un témoin du Christ, et qu'il soit appelé à exercer sur le continent américain la magistrature qu'exerce malgré tout sur l'Europe sa Mère Patrie, cette affirmation est devenue banale sous la plume des écrivains et sur les lèvres des orateurs, restés fidèles à la grande tradition nationale, et si je ne m'adressais qu'à eux, j'aurais quelque pudeur à y insister. Ne peut-on la reconnaître aussi, — mais combien obscurcie et rapetissée, — dans cet instinct latent de notre peuple que l'avenir est à lui, et que le *Canada est la nation de demain* !

Mais en dehors du cercle restreint des traditionnalistes, et dans son intégrale ampleur, cette glorieuse mission, ce témoignage promis, ont-ils été pris au sérieux ? Y a-t-on vu plus que le thème facile de patriotiques hyperboles ? A-t-on suffisamment inculqué à notre peuple la sublimité de ses espérances ? Nos gouvernants se sont-ils élevés jusqu'à cette conception ? Au milieu des préoccupations de parti, et des soucis de leur réélection, leur est-il arrivé de songer aux destinées supérieures de la Patrie, et de leur sacrifier des intérêts immédiats et moins grands ? . . .

L'heure est propice pour monter durant quelques instants jusque vers ces hauteurs. Dans le tragique grondement des nations qui s'entrechoquent, nous y commémorons l'un de ces faits glorieux qui projettent sur la destinée d'un peuple l'irradiation de leur intime splendeur.

II

Ce fait, dans toute sa simplicité, le voici :

Le 24 juin 1615 — il y a donc aujourd'hui même trois cents ans — le Franciscain Denis Jamet, en présence de Champlain, célébra la sainte messe sur l'île de Montréal.

Cette messe était la première qui eût jamais été dite, non seulement sur le sol que nous foulons, mais dans toute l'étendue de ce qui est maintenant le Canada. Le fait est, historiquement, hors de conteste ; et ses circonstances sont dignes de retenir notre attention.

Pour la troisième fois depuis 1609, Champlain revenait sur cette terre qu'il avait donnée au Christ et au Roi de France, au Roi de France pour qu'elle fût au Christ.

Dans le dessein d'affermir et compléter son œuvre il amenait avec lui, à ce nouveau voyage, trois prêtres, trois religieux qui devaient : maintenir parmi sa petite colonie l'esprit chrétien, et porter aux fiers enfants des bois la Parole du Salut !

Un des rêves de sa vie se réalisait : La Nouvelle-France devenait un centre d'apostolat.

Bien d'autres découvreurs, Mes Frères, ont établi des postes de traite ! A Champlain l'impérissable honneur d'avoir élevé sur les hauteurs de

Québec une indestructible "Maison de lumière"; au Canada français l'immarcessible gloire d'être né : non de l'amour du luxe et du désir de l'or, non d'une pensée d'orgueil et d'ambition, mais d'un dessein de foi, de zèle et de charité : *qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo natus est.* (JOAN, I, 13).

Les apôtres que Rome avait désignés à Champlain et qu'il avait amenés avec lui, Dieu les lui avait choisis de bonne souche : c'étaient des Franciscains, de la famille des Récollets.

Depuis que leur Ordre était né, en 1209, du mystique mariage de François d'Assise avec la Pauvreté, veuve du Christ, les Franciscains avaient brillé dans l'Eglise du triple éclat de la science, du zèle et de la sainteté.

En 1220, ils avaient arrosé du sang de leurs premiers martyrs les sables arides du Maroc, où ils peinent encore aujourd'hui.

Dès la fin du XIII^e siècle, dans la Chine où douze vicariats leur sont actuellement confiés, ils avaient eu un archevêque de Pékin, entouré de cinq évêques et de nombreux missionnaires.

Après que l'un d'eux, le P. Juan Perez, confesseur d'Isabelle la Catholique, eut relevé le courage défaillant de Christophe Colomb et obtenu à ses projets le concours du Roi de Castille, ils avaient été les premiers apôtres, les premiers martyrs, les premiers évêques du Nouveau Monde, mêlant partout leur sang et leurs sueurs, aux sueurs et au sang des Fils de saint Dominique, leurs compagnons de labeur sur toutes les plages du globe. Tout récemment l'Etat de Californie décernait à un Franciscain, Junipère Serra, le titre de Père de la Patrie.

Enfin dans le temps même que Champlain conduisait de leurs frères à Québec, une deuxième phalange d'apôtres rendait témoignage à l'Evangile dans le lointain Japon, où ils avaient abordé sept ans avant saint François-Xavier, et où depuis dix ans, partis de cette terre canadienne, ils sont enfin revenus.

Sur notre sol, les Franciscains qui y furent les premiers prêtres, ont ouvert la double voie qu'a suivie notre clergé.

D'abord, fidèles à Champlain, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ; préoccupés avant tout du bien-être moral des colons, mais dévoués aussi à leur bien-être matériel ; constants à leur conserver l'intégrité de la foi, par l'unité de la langue ; également attentifs à soutenir la vaillance des peuples et à stimuler le zèle et la bienveillance des gouvernants, ils ont vraiment créé le type du curé canadien et doté la paroisse canadienne des traditions vitales que son clergé devait si inlassablement maintenir et promouvoir.

Et d'autre part, hardis pionniers de l'Evangile, ils ont entrepris la conversion des races indigènes, appliquant ou inventant des méthodes d'apostolat qu'ont repris depuis les missionnaires de la prairie et des régions subarctiques ; ils ont vécu de la vie nomade des Indiens, les accompagnant dans leurs incessantes migrations ; apprenant leurs lan-

gues rebelles, dont ils composèrent des lexiques et des grammaires ; tentant de les attacher au sol par la culture et à l'Eglise par la foi.

Et soucieux uniquement des âmes, ils ont été au surplus de grands découvreurs. La civilisation a fleuri sur leurs pas, comme le surcroît promis par Dieu à ceux qui cherchent sa justice.

On peut juger de la trempe des missionnaires qu'amenaient Champlain, par le fait qu'arrivés à Québec aux premiers jours de juin, après un épuisant voyage de deux mois, ils ne prennent pas le temps d'un repos. Mais l'un d'eux, le P. Joseph Le Caron, s'avance immédiatement jusqu'au Sault-Saint-Louis pour ménager son *passage aux Hurons* ; le deuxième, le P. Denis Jamet, accompagne Champlain à la rencontre des Indiens ; tandis que le troisième, le P. Jean Dolbeau, le premier curé de Québec, se mettait en devoir d'y bâtir la première église canadienne !

Et c'est durant ces premières démarches que réunis par la Providence au confluent du Saint-Laurent et de la Rivière des Prairies, devant Champlain, Du Pont-Gravé, quelques marins ou traiteurs ; devant les sauvages émerveillés de si belles choses, rapporte Champlain ; le P. Denis Jamet assisté du P. Le Caron, célébra cette messe historique, du 24 juin 1615, dont celle-ci commémore le trois-centième anniversaire.

La scène, je l'évoque dans votre souvenir, telle qu'une fresque de l'Eglise Cathédrale l'a fixée !

Vous revoyez le matin radieux, qui pénètre de lumineuse fraîcheur la prairie encadrée de grands arbres, le fleuve rapide, l'horizon merveilleux. Vous revoyez à l'autel le Récollet immolant la Victime Sainte ; autour de lui, dans le silence de l'adoration, de l'action de grâces, de l'espérance qui déborde, le Fondateur de Québec, et les hommes de son parti.

Toutefois, ce qui fait tressaillir notre cœur, et vibrer en nous la fierté de notre race, ce n'est point ce que voient les yeux ! Car en effet quoi de plus humble que cette messe matinale et hâtive, célébrée pour quelques étrangers perdus dans la solitude hostile ? Quoi de plus simple et pour ainsi dire de plus ordinaire, puisque chaque jour, sur quelque point de notre terre, encore aux trois-quarts païenne, il arrive qu'un missionnaire offre pour la première fois le sacrifice rédempteur.

Mais nous savons, nous sentons que cette humilité, cette simplicité ne sont qu'apparentes. Notre foi patriotique et religieuse s'émeut, parce qu'elle confronte avec la faiblesse du germe alors confié à la terre, la splendide vigueur de l'arbre qui en est sorti.

Où, nous sentons, nous savons que pour comprendre l'acte alors accompli par Champlain et les Récollets, il faut le considérer dans ses conséquences ; il faut, par exemple, à travers trois siècles d'histoire, le contempler dans l'éclatante lumière de notre inoubliable Congrès Eucharistique !

Car ceci est né de cela !

Ah ! les scènes grandioses qui se sont déroulées ici même ! Ce peuple immense de fidèles louant, bénissant, acclamant, adorant l'Immortel Roi des siècles, vivant pour nous au Sacrement ! Cette imposante théorie de prêtres, de prélats, de princes de l'Eglise venus de tous les pays du monde pour faire cortège à l'Hostie. Toute cette splendeur de foi ! Toute cette magnificence d'amour ! Cette concentration sur soi-même de notre Eglise nationale, devenue pour quelques heures le centre d'attraction de l'Eglise Universelle !...

C'est tout cela : *tout cela* ! qu'au matin du 24 juin 1615, le Christ béni prévoyait, préparait, ébauchait dans cette immolation première de sa Chair adorable, dans cette première effusion de Son Sang précieux !

On aurait pu — un poète l'a rêvé ! — commémorer à la Rivière des Prairies cet anniversaire glorieux. Aux lieux où s'accomplit l'humble mystère, où fut dite la messe matinale, pauvre et hâtive, du premier prêtre, on aurait pu célébrer une messe triomphale, où la gloire de notre été aurait servi de décor resplendissant à la pompe liturgique. On aurait pu grouper, autour de l'autel magnifique, dans une émouvante évocation, toute l'histoire du Canada français : ses colons, ses soldats, ses traiteurs, ses coureurs des bois, les défricheurs de la forêt vierge, les défenseurs héroïques du sol natal, les chefs de la race et les mères canadiennes, environnés de leurs patriarcales familles... et aussi les sociétés religieuses et civiles de notre florissante cité ; et enfin les héritières des vertus et du zèle de Jeanne Mance, de Marguerite Bourgeoys ; les successeurs des patients et intrépides missionnaires, Sulpiciens, Jésuites, Français... et le clergé paroissial, gardien des traditions !...

Mais qu'eût été tout cela, qu'un retour vers le passé, glorieux sans doute, mais aboli ! Tandis qu'ici, sur les lieux consacrés par le Congrès, de 1910, nous voyons la splendeur du présent, tout un peuple en marche, marquant une étape rapide sur la voie de ses progrès.

III

Une étape, ai-je dit !

L'étape est un repos momentané, où l'on repère sa route, où l'on recueille ses forces en vue d'un nouvel élan vers le but lointain.

Malheur aux peuples et aux individus qui se croient arrivés au terme ! Ils tombent dans la mortelle stagnation qui faisait de la Turquie et de la Chine la proie désignée de toutes les convoitises.

Le progrès est la loi de la vie. Mais progresser, ce n'est pas avancer à l'aveugle vers l'inconnu.

Le progrès n'est durable et fécond que s'il se produit dans le sens de la tradition, c'est-à-dire, dans le sens des origines et d'accord avec elles.

Le sens de notre tradition, l'enseignement de nos origines, le dessein providentiel de notre élection, nous l'avons vu, il tient tout entier

dans cet exemple de saint Jean-Baptiste : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine*. Précurseur et témoin du Christ, voilà le rôle du Canada français.

Répetons-le : ceux qui vouèrent leur vie à son établissement, cette phalange unique d'hommes de génie et d'âmes saintes, illuminée des clartés d'en Haut, ont consciemment voulu que le Canada fût, dans le Nouveau-Monde, ce que la France avait été dans l'Ancien.

Or premièrement la France fut l'apôtre et le soldat du Christ et secondement, et par nécessité d'accomplir sa mission, elle fut le champion du génie latin en face du génie saxon, comme l'Espagne le devait être plus tard en face du génie destructeur de l'Islam.

Oui ! et on l'oublie trop, durant les six ou sept premiers siècles de son existence, l'histoire intime de la France est l'histoire des luttes du génie latin, de la culture latine de son peuple et de son clergé, contre la barbarie germanique de ses envahisseurs.

Ce que la Rome du Bas-Empire ne pouvait faire, ce que les Papes rêvaient sans pouvoir l'accomplir, le peuple des Gaules l'entreprit et le mena à chef.

Trois siècles environ de sympathique domination et de colonisation intelligente avaient fait des Gaulois, entre la conquête de Jules César et l'arrivée des premières bandes de Vandales, une nation si latine qu'elle fournissait à la Ville Eternelle, non seulement des chefs d'armée et des augustes, (car les Barbares, par après, le firent) mais des préfets, des consuls, des rhéteurs des poètes !

C'est sur cette Gaule romanisée, sur les deux Beligiques, et sur la Narbonnaise, sur les riches provinces de Champagne et d'Aquitaine, que pendant deux siècles, comme une mer qui se déborde et dont les vagues déferlent sans fin, les hauts pays du nord de l'Europe déversèrent ensuite par milliers leurs hordes brutales, hérétiques ou païennes : Visigoths, Burgondes, Huns, Germains...

Or, ces Gallo-Romains, qui n'étaient qu'une minorité vaincue, ne désespérèrent ni d'eux, ni du génie latin, ni de leur langue, ni de leur foi ! Et vint un jour qu'ils prévalurent ! Vint un jour qu'ils eurent imposé à leurs farouches vainqueurs cette culture, cette langue et cette foi.

Le Baptême de Clovis marque la première étape victorieuse de cette conquête ardente et pacifique ; mais je l'ai dit : ce n'est que six ou sept cents ans plus tard, après Bouvines, après surtout la libération du territoire par Jeanne d'Arc que la France, maîtresse enfin de ses destinées, exerça sans conteste sur le monde moderne la magistrature du Génie Latin.

Et quand elle détacha de ses maîtresses branches, les rameaux qu'elle transplantait sur les rives vierges du Saint-Laurent, la sève qu'elle leur avait communiquée était si généreuse, si vigoureuse, si féconde, qu'elle fut possible, cette merveille que Barrès appelait : Le Miracle Canadien.

La raison profonde de cette survivance du Canada à toutes les causes

de déchéance et de mort qui semblaient devoir l'anéantir, c'est sa mission : *Hic venit in testimonium!* Et donc la condition de son progrès sera sa fidélité à cette même mission ; mais cette fidélité exige à son tour qu'il reste latin, c'est-à-dire Catholique et Français.

On peut le dire, sans manquer ni à l'entente cordiale, ni au loyalisme que nous devons à nos maîtres, ni à la charité chrétienne que l'on doit aux individus. Entre le génie latin et le génie saxon, se creuse une incompatibilité foncière. Le conflit actuel est là ; il ne faut pas nous laisser aveugler par une récente alliance qu'a ménagée, non pas l'*affinité élective*, mais une passagère rencontre d'intérêts. Irréductiblement l'hégémonie sera la perpétuelle ambition de chacun d'eux.

Qui dans le passé l'a le mieux méritée ; qui s'en rend le mieux digne dans le présent ?...

Nous qui voyons de nos yeux, non pas même sur les champs de bataille de la lointaine Europe, mais dans notre propre pays, dans la Province voisine, l'appoint que la culture saxonne est capable d'apporter à la Justice et à la Liberté, nous ne sommes peut-être pas très en mesure d'en décider impartialement. Toutefois la grande éducatrice des Peuples — l'Histoire, — est là qui tient compte des services rendus, — je ne dis pas à telle ou telle faction humaine, à telle ou telle industrie payante — mais à la grande cause commune et universelle de l'Humanité.

Elle nous apprend, l'Histoire, de quel côté furent toujours ces qualités d'âme qui ont fini par pénétrer le nom de la race : loyauté, droiture, sincérité, c'est-à-dire FRANCHISE ! de quel côté se trouve cette *caritas humani generis* (Cicéron), cet Amour de l'Humanité qui voit en tous les hommes des frères, et qui sous l'impulsion du christianisme est devenu le zèle des âmes, le besoin de l'apostolat, le dévouement chevaleresque à la cause de la justice et de la liberté !

J'aimerais à apporter sur ce sujet le témoignage d'un homme qui a vu très clair et médité profondément ces questions modernes de nationalité. Vous me le permettez.

F. Brunetière disait en 1899 : (*Le Génie Latin*).

Notez cette différence : Il n'y en a pas qui de nos jours même, au moment où je vous parle, distingue plus profondément le génie latin du génie anglo-saxon. En quelque lieu du monde qu'il ait établi son empire, [sur l'Irlande ou sur les Indes], l'Anglo-Saxon a dédaigné de se mêler en égal aux races qu'il avait conquises, et aussi longtemps qu'il en sera le maître, leur défaite les marquera pour ainsi dire, à ses yeux, d'une tare indélébile d'infériorité... Tel n'est pas aujourd'hui, tel n'a pas été le génie latin dans l'histoire. [Partout]... le Romain a reconnu des hommes semblables à lui, et je serais tenté de dire : des frères... En conséquence, le monde, il ne l'a pas seulement civilisé ; il a fait, il a voulu faire davantage : il a conçu l'idée de la [fraternité universelle] des hommes...

Pouvait-on mieux dire, et plus vrai ?...

D'ailleurs, ce n'est point nier ni infirmer les qualités des autres. Nous devons, notre patrimoine de justice l'exige, de les reconnaître loyalement ! Volontiers je souhaiterais aux nations latines la prospérité de leurs sœurs saxonnnes et d'avoir su se rendre favorables les circonstances qui les ont si bien servies. Mais nous n'admettons pas d'infériorité de race. Nous reprendrions notre rang dès que nous le voudrions.

Écoutez encore le même penseur : (*les Ennemis de l'âme française*)
 " Les Anglo-Saxons nous sont-ils supérieurs ? je n'en sais rien ; je ne le crois pas ; quelque chose en moi se refuse à le croire . . .

Mais s'ils le sont, ils le doivent surtout à ce qu'ils sont toujours et en tout demeurés Anglo-Saxons. Ce qu'ils sont, et quoiqu'ils soient, défauts et qualités mêlés et compensés, ils le sont pour avoir mis à l'être une orgueilleuse obstination. Et si nous voulons les imiter, la manière n'en est pas de les copier servilement, ni de démarquer, pour ainsi dire, leurs habitudes, mais d'être *Nous*, comme ils sont *Eux*. Français, comme ils sont Anglais ; de persévérer dans la direction, d'abonder dans le sens de notre propre histoire, et ainsi d'ajouter d'âge en âge un anneau à la chaîne de nos traditions . . . "

Ah ! oui ! Gardons la fierté de notre race ; soyons fidèles à son génie ; nous pouvons admirer les autres sans imiter des procédés de réussite qui rappellent invinciblement à notre mémoire latine ce que nos ancêtres de Rome appelaient la foi punique, *Fides punica*.

Nous pouvons rester loyaux à l'Angleterre et conserver notre cœur à celle qui nous a donné le meilleur de notre sang. Nos anciens nous l'ont appris ! Ils nous ont fait un glorieux patrimoine de leur fidélité à leur langue, de leur fidélité à leur foi, comme de leur fidélité au drapeau qui les couvrait de ses plis. Ceux qui tenteraient de détacher notre peuple de la souche ancestrale mentiraient à sa destinée et trahiraient sa mission. Renier nos attaches à la Mère-Patrie, commencer notre ère à 1867 ou même 1763, ce serait une impiété semblable à celle des primaires et des jacobins qui font dater la France de la *Déclaration des Droits de l'Homme*.

Il n'est point de nation sans une longue histoire ; pas de survivance possible loin de la source de la vie. Et pour les Canadiens, la source de la vie, de la race et du génie latin, c'est la France !

Ah ! je sais bien qu'on dit : *la France est infidèle !* ou du moins on l'a dit. On pouvait le dire ; car la secte impie qui mène la France aux mépris de ses traditions se faisait elle-même illusion sur la solidité de son emprise et ne se doutait pas que le pays lui échapperait à la première conscience d'un péril national.

On l'a dit : on le dit un peu moins haut, depuis qu'on a vu la France ramasser à fleur de terre, *sous l'œil des Barbares*, les vieilles qualités de la race que l'on croyait enfouies sous le limon du plaisir, de l'insouciance, de l'incrédulité.

On l'a dit ; on n'a plus le droit de le dire, et peut-être même n'osera-t-on

plus le penser, depuis que la France montre, debout pour la défense de son sol, un peuple austère, constant et chrétien.

Laissons — car il y aurait trop à répondre — laissons aux Pharisiens leurs faciles scandales. Laissons-les ignorer, puisque c'est leur intérêt ou leur excuse, que la France, par la masse de son peuple fidèle, a toujours continué de rendre témoignage à la vérité ; de fournir au Christ, toujours ! des apôtres, des soldats, des martyrs, des saints ! Ne savent-ils donc pas que les missions sont désertes, depuis que les missionnaires français sont accourus à la défense de leur pays ; et qu'elles sont arides, depuis que l'or français, les sueurs françaises et le sang français ne les fécondent plus !...

Canadiens ! La France des vaillants chrétiens, des nobles écrivains, des grands évêques est restée digne de nos amours ! De notre attachement à la tradition française, qui est avant tout la tradition catholique, dépend votre vitalité et votre avenir. Si vous ne voulez point que votre étoile s'en aille pâlir, satellite secondaire, dans l'azur de l'Union, gardez-lui la pureté latine de son éclat. Vos traditions françaises, voilà le contre-poids qui balance pour vous l'attraction du grand tout américain.

Et d'ailleurs vous l'avez compris ! Malgré quelques esprits que la grandeur même de leur idéal égare, et qui ne confrontent pas assez leurs conceptions avec les conditions réelles de la vitalité des peuples, vous avez mis généreusement au service de la métropole, mais en faveur de la Mère-Patrie menacée, votre or, votre sang, votre enthousiasme, votre patriotique fidélité. Vous vous êtes montrés par là dignes du génie de votre race, parce que vous avez mis en jeu d'immédiats intérêts politiques, pour promouvoir la cause de la Justice et de l'Humanité ! Vous vous êtes montrés par là fidèles à votre divine vocation : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.*

Je termine :

Ces leçons, Mes Frères, il m'a semblé qu'elles se dégageaient et du fait que nous commémorons, et de la gravité de l'heure qui sonne ce trois-centième anniversaire.

Depuis le clair matin du 24 juin 1615, où le franciscain Denis Jamet célébra en présence de Champlain le sacrifice d'où sortit peut-être notre présente grandeur religieuse et nationale, les apparences de cette île ont changé.

Nos tentes de pierre et de brique, alignées symétriquement le long des rues, ont remplacé le campement nomade des enfants de la prairie. Nos manufactures et nos magasins, nos écoles et nos églises ont chassé devant soi les moissons, comme celles-ci avaient chassé la forêt.

Changement superficiel : La montagne, le fleuve géant, le ciel d'azur, sont restés les mêmes ; ils sont ce qu'ils étaient avant toute découverte ; ils sont ce qu'ils seront lorsque le désert aura repris ses droits sur ce qui fut notre civilisation. Et le soleil qui éclaire la scène présente, comme

il éclairait il y a aujourd'hui trois cents ans, l'humble messe du Récollet, aura à peine vieilli ! Nous, nous passons !

Mais quand même ces témoins impassibles de nos luttes éphémères devraient subsister des siècles après nous, il est des choses plus durables encore : Nos œuvres ! Peuples et individus ne valent que par leurs œuvres ! Et leurs œuvres ne valent que par leur fidélité au plan divin. Grande sera la gloire de notre génération au jour des éternelles justices, si par nos efforts nous avons contribué à faire chanter de notre pays : *Hic venit in testimonium, et testimonium perhibuit de Lumine. Amen.*

Générosité

PARMI les nombreuses tentations auxquelles sont soumises les âmes pieuses dans le chemin de leur perfectionnement, il en est une de nature assez délicate que nous voudrions vous signaler et sur laquelle, cher Tertiaires, vous pourrez pendant ce mois porter l'effort de votre examen de conscience.

Nous voulons parler des "*suggestions du démon de la lâcheté.*" Il exagère les difficultés des résolutions prises, leur inopportunité, et insinue la pensée du découragement.

Il arrive alors que pour s'excuser soi-même d'un commencement d'indifférence, on se plaît à croire que dans le passé, *on a exagéré le zèle, la vertu, etc.*

Or, il est très dangereux, pour une âme éclairée, de n'être point généreuse avec Dieu. Les demi-résolutions, les demi-moyens ne valent pas mieux pour les affaires du ciel, que pour celles du monde ; et ce que la *paresse actuelle* montre comme l'*exagération* n'était souvent que la *générosité* à laquelle on a été ensuite infidèle par sa faute...

C'est l'avis unanime des maîtres de la piété que le chrétien qui, sourd aux inspirations de la grâce, refuse d'ajouter *quelque chose de mieux* à sa vie spirituelle, en arrivera souvent à *ne plus faire mieux le bien* auquel il est tenu.

Tertiaires, méditons avec soin ces quelques lignes, nous y trouverons la trace de redoutables vérités : elles nous aideront à accepter *toutes* les croix, avec générosité.



Moissons et vendanges

POUR ta faim de justice et la soif de ton cœur,
Pour que ton clair destin, ô France, s'accomplisse,
Comme une grappe mûre aux mains du vendangeur,
Tes fils se sont offerts au sanglant sacrifice.

Dans l'or de tes couchants, afin que les moissons
Aux souffles de ton ciel ondoient en vagues blondes;
Dans les plaines du Nord, au long de tes sillons,
Ils sont tombés, martyrs, en semences fécondes.

Or voici que déjà se lèvent les froments
Pour le pain d'idéal ; dans une aube de gloire,
Au flanc de tes côteaux, les épis frémissants
S'inclinent en formant des gerbes de victoire.

Et voici que le vin commence à fermenter
Le vin de sang vermeil de la vigne nouvelle,
Le vin des temps futurs d'amour et de clarté :
Remplis ta coupe et bois, ô ma France immortelle !

Charles MAZIN.

Vocation méprisée



L S'EN ALLA TRISTE. La scène se passait lors du dernier voyage de Jésus à Jérusalem. Etant parti de Capharnaüm, Notre-Seigneur se dirigea vers les confins de la Judée, au-delà du Jourdain. Un jeune homme accourut à lui, tomba à ses genoux, lui adressa la parole : " Bon Maître, que dois-je faire pour acquérir la vie éternelle ? — Si vous voulez parvenir à la vie, gardez les commandements. — Dès ma jeunesse, je les ai observés ; que me manque-t-il encore ? — Il vous manque une chose : vendez tout ce que vous avez, puis venez et suivez-moi. "

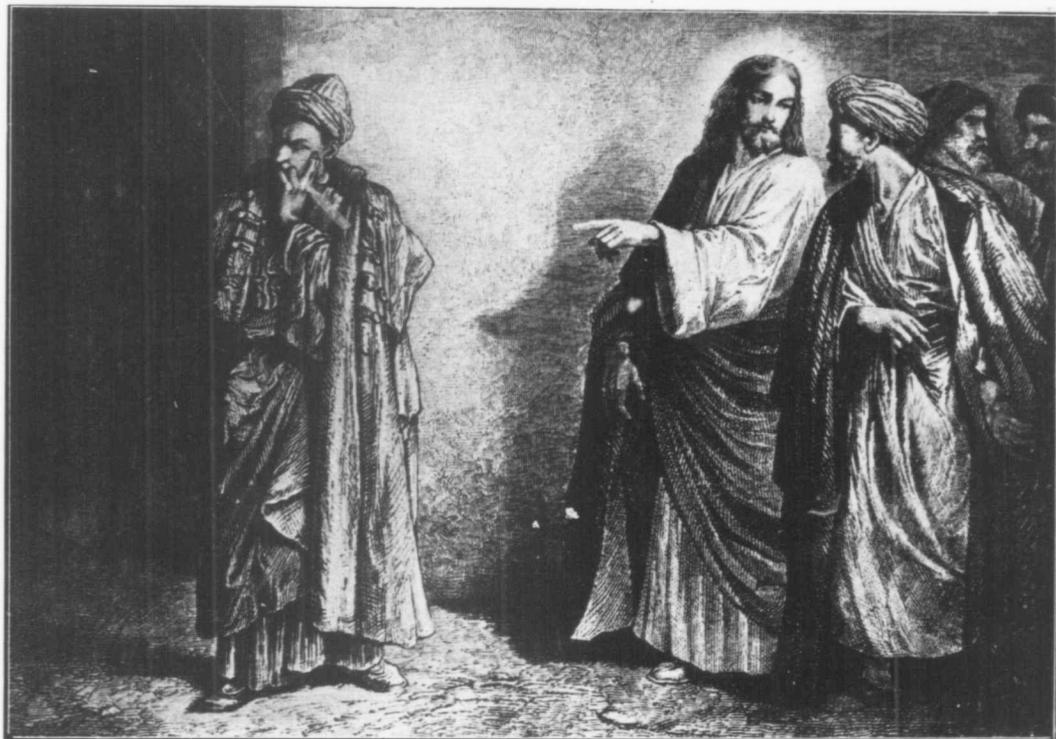
A ces mots, ce jeune homme, d'abord si enthousiaste, hésita : il avait de grands biens. Affligé de la condition de la vie parfaite, il baissa les yeux et tout triste s'en alla.

Cette rencontre offre plus que le caractère d'un simple souvenir. Elle est un fait qui se continue depuis dix-neuf siècles, fait plein d'actualité.

Jésus passe sur la Voie eucharistique.

De temps en temps, quelqu'un l'arrête. C'est un jour de première communion. " Bon Maître, dit un enfant, que dois-je faire pour vous posséder toujours ? Jusqu'ici j'ai gardé mon âme bien pure, j'ai observé tous vos commandements. — Tu veux donc être parfait, cher petit ? — Oui ! — Eh bien, viens et suis-moi. Mais écoute : il te faudra laisser ta bonne maman, et loin d'elle, souvent tu vas pleurer. Tu devras renoncer à tes caprices et faire une guerre sans trêve à tous tes défauts, et travailler avec ardeur et vivre dans l'obéissance. "

Quelles conditions ! L'enfant réfléchit. Etudier, peu importe, obéir, soit ; s'arracher aux baisers de sa mère... c'est trop dur. Le pauvre petit malheureux détourne ses regards jusqu'alors fixés sur Jésus ; il ferme son cœur, il ne veut plus entendre l'appel à la perfection ; honteux de sa lâcheté, tout triste, il s'en va.



LA VOCATION MÉPRISÉE

A BIDA.

Il est puni ; le remords empoisonne toutes ses joies. Pour Jésus, il n'a pas eu le courage de quitter sa mère, cette mère préférée à Dieu est bientôt ravie à son affection, il reste seul et triste.

— Bon Maître, s'écrie un adolescent après une fervente communion, bon Maître, je veux m'attacher à vous. Observer vos préceptes ne suffit pas à ma reconnaissance et à ma tendresse. Que me manque-t-il pour être parfait ? Le Cœur de Jésus tressaille. Cet adolescent, comme il est beau dans la fraîcheur de sa foi, dans l'intégrité de sa confiance, dans la vivacité expansive de son amour ! Comment ne pas l'aimer ? Son esprit est ouvert à la vérité, son cœur déborde d'enthousiasme, sa volonté semble prête à tous les nobles dévouements.

— Il te manque une chose, dit Jésus : suis-moi. Suis-moi dans la pauvreté ; suis-moi dans l'obéissance ; suis-moi dans la chasteté ; suis-moi jusqu'au Calvaire.

Suivre Jésus au Calvaire ? Une croix ensanglantée se dresse sous les yeux de cet adolescent. Il voit des clous, des épines, une lance. A cette vue, il tremble, il recule et s'en va. Il simule un sourire, son âme est triste. Dans ses grands yeux, il essaye de mettre un rayon de joie, ses yeux pleurent. Il se dit : Je suis heureux ; son cœur proteste : non, non ! Il s'en va triste. Plus la mort approche, plus grande est sa tristesse. Il n'a pas voulu souffrir avec Jésus-Christ, il le sait, son ciel sera moins beau ; il a fui la croix, elles ne seront pas pour lui les délices promises à quiconque laisse tout et suit Jésus-Christ. Dans cette pensée, il meurt triste.

Si le jeune homme de l'Évangile, sur l'appel de Jésus, eût tout quitté, peut-être aurait-il eu la gloire de verser son sang pour la cause du Fils de Dieu. Nos lèvres prononceraient son nom avec respect et confiance ; sa physionomie d'adolescent nous apparaîtrait à travers dix-neuf siècles, entourée de l'aurore des saints et des martyrs.

Au lieu de cela, nous ne savons de lui qu'une seule chose mystérieuse et effrayante : il s'en alla triste. Ce mot, n'ouvre-t-il pas devant notre pensée comme un gouffre de douleur et de désespoir ?

Sur le bord de cet abîme, enfants, adolescents, réfléchissez.

FR. AMBROISE.



Sa Sainteté Benoit XV
et
le Troisième Centenaire de l'Eglise Canadienne

LETTRE DU CARDINAL SECRÉTAIRE D'ÉTAT
A L'AUTEUR DE : *Les Franciscains et le Canada.*

Secrétairerie d'Etat
de Sa Sainteté.

Du Vatican, 11 mai 1915.

Révérend Père,

Je suis très heureux d'annoncer à Votre Paternité que l'Auguste Pontife a bien voulu accepter et parcourir le beau volume intitulé: *Les Franciscains et le Canada*, dont vous lui avez fait hommage, dans une pensée délicate de dévouement et de piété filiale.

Aussi, je m'empresse de vous informer que l'ouvrage, dans son ensemble, a été pour Sa Sainteté une cause de réconfort et de consolation. De fait, si, dans le cœur des fidèles et surtout de leur Auguste Chef, tout anniversaire des fastes de notre sainte religion renouvelle et ravive la joie de notre commune Mère l'Eglise, le souvenir des premiers jours de l'Eglise au Canada, consciencieusement racontés dans l'ouvrage de Votre Paternité, a été pour Sa Sainteté une cause de très grande joie.

Envoyés par Rome à la requête de l'immortel Champlain,

toujours soutenus, même au milieu des plus grandes difficultés par la charité du Christ, qui seul fait les héros et féconde leurs œuvres, quelques Fils du Séraphin d'Assise jetaient, il y a trois cents ans, la première semence de la Foi chrétienne sur les rives fertiles du Saint-Laurent.

Humble et modeste dans ses origines, l'Eglise du Canada n'est pas demeurée stérile sous le pesant fardeau des luttes et des persécutions ; mais, comme le grain de sénévé de l'Evangile, durant ces trois cents ans d'existence, elle a merveilleusement grandi, elle s'est développée avec une vigoureuse et exubérante prospérité : de Rome n'avait-elle pas reçu, dès le début, l'impulsion, la sève et la vie ?

Sa Sainteté félicite avec bienveillance Votre Paternité pour ce bel ouvrage. Elle souhaite que les dignes descendants de ces hommes illustres dont vous célébrez les glorieux exploits trouvent dans la lecture du livre de Votre Paternité une raison nouvelle et puissante de travailler à rendre leur vie toujours plus parfaite, en s'attachant avec une piété toujours plus grande à la Chaire Suprême de la Vérité, source unique du bien être et de pacifique progrès.

J'ajouterai que Sa Sainteté, comme gage de sa Paternelle Bienveillance, vous accorde la Bénédiction Apostolique que vous sollicitez. Volontiers, je profite de l'occasion pour me dire de nouveau, dans un sentiment de profonde estime,

De Votre Paternité Révérende
le très affectionné dans le Seigneur,

P. CARD. GASPARRI.

DE même que, sur un vaisseau, les passagers, fussent-ils rois, s'en remettent à la prudence et à la direction du pilote ; de même sur cette mer du monde, princes et peuples doivent s'abandonner au gouvernement de Pierre qui les achemine vers l'éternité.

SAINT JEAN DE CAPISTRAN, O. F. M. *De l'aut. du Pape, II, 2.*



Nouvelles de Rome

LES PAGES DU SAINT-SACREMENT. Le mois de mai ramène les premières communions à Rome, et au Vatican les réceptions d'enfants, inaugurées par Pie X, de sainte mémoire. Des milliers d'enfants ont déjà été reçus par Benoît XV. On a remarqué spécialement un pèlerinage fait non pas au Vatican, mais à Saint-Pierre, à la tombe de Pie X ; c'étaient les Pages du Saint-Sacrement. 2000 au moins d'entre eux se trouvèrent réunis ; les garçons sous la conduite de leurs curés, et les petites filles dirigées par des religieuses de divers Instituts. Le matin, ils avaient tous fait la sainte communion et, l'après-midi, portant des fleurs, ils venaient rendre hommage à leur plus grand ami après Jésus, le Pape Pie X. Une foule nombreuse se pressait dans la Basilique empêchant presque l'accès des grottes vaticanes. Les enfants y descendirent, défilant devant la tombe vénérée où chacun s'inclinant ou s'agenouillant déposa un baiser avec son bouquet de fleurs. C'était le premier pèlerinage organisé au tombeau de Pie X ; il convenait qu'il le fût par les enfants et on ne pouvait le concevoir plus gracieux.

AUX CATACOMBES DE SAINT-SÉBASTIEN. La Basilique de Saint Sébastien hors-les-murs, une des sept grandes basiliques de Rome, est confiée aux Franciscains de la Province romaine d'Ara-Cœli. Elle s'élève sur le lieu qu'on appelait autrefois les *Catacombes*. Les Catacombes dites de Saint-Calixte, desservies par les Cisterciens réformés ou Trappistes, ne sont

que la continuation des premières. Dans celles-ci fut enseveli le corps du martyr Saint Sébastien et plus tard celui du Pape Saint Fabien. Or, depuis le xvii^e siècle, on avait perdu les traces de ce dernier. Tout ce qu'on savait, c'est qu'au milieu même de la Basilique, s'élevait un autel appelé *des Reliques* ou de Saint-Fabien et que le corps de ce dernier reposait dessous. A cette époque, le Cardinal Borghèse, ayant ordonné d'importantes restaurations à la Basilique, fit enlever cet autel et les restes des martyrs demeurés sous le pavé tombèrent peu à peu dans l'oubli. C'est Mgr de Waal, un des hommes les plus versés dans l'archéologie des Catacombes qui, en étudiant soigneusement les documents, sut repérer ces précieuses reliques et désigner le lieu certain où elles devaient reposer. Des fouilles furent exécutées en cet endroit et effectivement on trouva un sarcophage qui était précisément celui du Pape Saint Fabien, comme l'attesta, après minutieux examen, la Commission chargée de l'enquête. Ce qui surprit les commissaires ce fut de trouver, parmi les autres ossements, le crâne presque tout entier du saint Martyr, alors que dans l'église même de Saint-Sébastien, on conservait et vénérât depuis longtemps, contenu dans un reliquaire précieux et scellé, une relique dénommée : le chef de Saint Fabien, pape et martyr. On procéda alors à la reconnaissance de cette dernière relique, en ouvrant le reliquaire, après en avoir brisé les sceaux, et on constata qu'il ne renfermait pas un crâne entier mais quelques os et quelques dents, lesquels confrontés par les médecins avec le crâne trouvé dans le sarcophage, constituaient précisément ce qui lui manquait.

Le sarcophage de Saint Fabien fut refermé avec toutes les formalités d'usage et placé dans la Basilique en attendant les dispositions définitives du Souverain Pontife à son sujet.

LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE. Dès le 10 mai, on vit arriver de tous côtés, bravant les périls des voyages par terre et par mer, qui sont les conséquences de la guerre actuelle, les Provinciaux du monde entier. Jamais leur nombre ne fut plus complet ; sur 103 qui étaient convoqués, les vocaux furent exactement 100. Ne manquèrent que deux Provinciaux de

l'infortuné, Mexique représenté cependant par son Commissaire Général, et le Provincial de l'Equateur. Dans les processions qui, à plusieurs reprises, se déroulèrent dans l'église et le grand cloître, on put donc voir les représentants de toutes les nations de l'Amérique et de l'Europe. Seuls entre tous étaient retenus par le service militaire deux Provinciaux français qui furent remplacés par leurs Custodes respectifs.

Le Président du Chapitre pour l'élection du nouveau Général fut l'Em^{me} Cardinal Philippe Giustini, Protecteur de l'Ordre, spécialement délégué à cet effet par le Souverain Pontife

L'élection du R^{me} Père Général eut lieu conformément à la Règle, le samedi de la Pentecôte, 22 mai, après que le jeudi eut été consacré à la prière et à l'adoration du Saint Sacrement solennellement exposé ; le vendredi fut occupé par la préparation immédiate du scrutin du lendemain. Le samedi, quand le R^{me} Père Pacifique Monza se fut démis de sa charge et que l'Eminentissime Président l'eut remercié, aux applaudissements unanimes et prolongés des vocaux, pour le bien accompli durant son généralat, on procéda au scrutin et, au quatrième tour, se trouva élu Ministre Général le R^{me} Père Séraphin Cimino, Custode de Terre-Sainte.

LE NOUVEAU GÉNÉRAL. Né dans l'île de Capri en octobre 1875, le nouveau Général n'a pas encore 40 ans d'âge ; il s'est fait remarquer surtout par son enseignement au Collège Saint-Antoine où il occupa pendant une dizaine d'années la chaire d'Écriture Sainte. Nommé Définiteur général en 1908, il le resta jusqu'en octobre 1911. Depuis un an, il était Custode de Terre-Sainte et il n'y a qu'une voix parmi les religieux de toute nationalité et de tout Ordre qui sont établis à Jérusalem pour exalter le dévouement, la charité et la fermeté qu'il déploya en faveur de tous à l'occasion de l'expulsion en masse décrétée par les Turcs, au cours de l'année dernière. Tous les enfants de Saint François, des trois Ordres, se féliciteront de l'avoir pour Père et vénéreront en sa personne le digne successeur du Séraphique Patriarche.

LE NOUVEAU DÉFINITOIRE GÉNÉRAL. Le mardi 25, sous

la présidence du R^{me} Père Séraphin Cimino, eurent lieu les élections du Procureur Général et des Définites. Fut élu Procureur le T. R. P. Bernardin Klumper, de la Province de Hollande qui, depuis de longues années, exerça à Rome les fonctions de professeur, puis de Président de notre Collège de Saint-Antoine; consultant auprès de la Congrégation romaine du Concile, cet éminent religieux fait également partie de la commission pontificale établie pour la codification du droit canon. Les Définites généraux sont : pour la langue anglaise, le T. R. P. Benoît Schmidt, de la Province du Sacré-Cœur dans l'Amérique septentrionale ; pour la langue française le T. R. P. Colomban Dreyer, de la Province de France, Définites général sortant, nommé par le Pape Pie X, de sainte mémoire, en octobre 1911 ; pour la langue allemande, le T. R. P. Pancrace Ratscheck, de la Province de Saxe ; pour la langue espagnole, le T. R. P. Placide Lemos, Procureur général sortant, également nommé comme tel par Pie X ; pour la langue slave, le T. R. P. Vendelin Vosnjak, de la Province de Croatie ; et pour la langue italienne, le T. R. P. Michel-Ange Marrucci de la Province des Stigmates en Toscane.

Que les Tertiaires multiplient leurs ferventes prières pour obtenir au R^{me} Père et à son Conseil les grâces spéciales qui leur sont nécessaires plus que jamais, en ces temps malheureux.

S. E. LE CARDINAL SECRÉTAIRE D'ÉTAT ET LES FRANCISCAINS. Vu les événements qui désolent la Terre-Sainte, il nous paraît actuel de rappeler ce que disait, en 1907, au retour d'une visite qu'il avait faite aux Lieux-Saints, Mgr Gasparri, alors distingué secrétaire de la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires, à un correspondant de l'*Osservatore Romano*, de la situation des Frères Mineurs en Palestine.

“ On est injuste, a-t-il dit en substance, à l'égard de ces religieux qui ont veillé sur les Lieux-Saints pendant sept siècles, absolument seuls et toujours exposés au martyre. On conserve en effet à Jérusalem les noms de plus de deux mille Franciscains qui ont arrosé de leur sang les Lieux-Saints. Du-

rant tout ce temps, alors qu'il était interdit aux autres Congrégations de se fixer en Palestine, ils n'ont pas cessé de faire tout ce qu'il était possible pour la conservation et la propagation de la foi. Aujourd'hui encore ils enseignent avec succès en de nombreux collèges et donnent une gratuite hospitalité aux pèlerins.

“ Les Franciscains font en Orient une œuvre de civilisation internationale ; cependant les Français, les Italiens et les Espagnols y contribuent pour une plus large part, surtout par leurs aumônes. ”

Mgr Gasparri avait particulièrement remarqué le désintéressement des Frères Mineurs. “ Ils vivent, dit-il, avec une extrême pauvreté et consacrent toutes les ressources qu'ils se procurent par le travail et la quête à l'entretien des sanctuaires. ”

Il ne nous convient pas de relever par des commentaires tout ce que les paroles de l'éminent Prélat contiennent d'honorable pour nos missionnaires de Terre-Sainte. Elles les vengent éloquemment des insinuations souvent intéressées que certaines publications répandent contre eux. A entendre ces nouveaux défenseurs des Saints-Lieux, les Frères Mineurs auraient monté autour des sanctuaires vénérés une faction plus néfaste qu'utile. Mais l'expérience apprend vite à ces critiques que les Franciscains ont toujours fait tout ce qu'il était possible de faire et que leur zèle ne s'est laissé dépasser par celui de personne.

A ceux qui demandent ce qu'ont fait les Frères Mineurs en Terre-Sainte, durant sept siècles, deux mille martyrs répondent par la voix autorisée de Mgr Gasparri : “ *Ils sont restés !* ”

ROMANUS.

HEUREUX le serviteur de Dieu qui ne se trouble et ne se fâche pour rien au monde, qui mène une vie sainte et étrangère à toute attache !

SAINTE FRANÇOIS D'ASSISE, *Opusc. div.* 19.



Prière du Soldat mourant

Horrible fin ! au bout de l'existence austère
Faites aux hommes voués à l'œuvre militaire,
Mourir seul, longuement, sans secours, sans adieu !
Seul... Mais non, je vous ai présent dans ma pensée,
O CHRIST ! vous assistez à la mort délaissée :
Par le sang du soldat, soyez béni, mon Dieu !

Soyez béni, j'ai soif, la fièvre me dévore...
Je sens crier mes os, je vous bénis encore !
Mon nom sans gloire, ô CHRIST, est au moins su de vous ;
Unie à votre mort, oh ! que la mort est grande !
Louange à vous, Seigneur, qui prenez en offrande
Le sang de quelques-uns pour le salut de tous !

Soldat, je meurs heureux ! Si mon peuple et ma race
S'accroissent dans l'honneur et si Dieu leur fait grâce,
Je meurs pour le saint nom du pays des aïeux ;
Pour que mon drapeau, fier, en rentrant dans nos villes,
Brille, et, chassant la nuit des discordes civiles,
Rapporte la vertu dans ses plis glorieux.

Que le sang dont j'ai teint cet héroïque emblème,
Serve aux miens de rachat et me soit un baptême !
Ah ! le cœur du soldat a besoin de pardon ;
Il a suivi sans frein les passions humaines...
Mon Dieu ! mais pour son peuple ouvrant toutes ses veines,
Aujourd'hui qu'il se brise, acceptez-en le don.

Oui, mes jours ont des sens subi le vain tumulte,
J'ai dans ma fougue, ô CHRIST, oublié votre culte ;
Mais au fond, j'ai gardé l'amour de votre loi.
J'ai, du lait maternel, reçu votre doctrine ;
Comme le cœur qui bat caché dans la poitrine,
A côté de l'honneur, la foi vivait en moi.

Très ferme en cette foi, mon âme à vous s'élançe.
Faites, par votre flanc percé du fer de lance,
Que ma mort pour rançon ne s'offre pas en vain :
A ces flots de mon sang qui s'offre ici sans gloire,
Mêlez, pour lui donner la force expiatoire,
Une goutte, ô JÉSUS, de votre sang divin.

Victor de LAPRADE.

(*Poèmes évangéliques*)





Chronique franciscaine

CANADA

DANS NOS COUVENTS — VÊTURES.

LE jour de la Visitation, deux jeunes gens qui depuis trois ans faisaient l'essai de la vie franciscaine sous la livrée du Tiers-Ordre, les FF. Herménégilde et Solano, reçurent des mains du T. R. P. Jean-Joseph, délégué provincial, l'habit du Premier Ordre. Le T. R. Père, dans une délicate allocution de circonstance, rapprocha le sens de la cérémonie du mystère "joyeux" célébré ce jour-là dans l'Eglise. L'ouverture des XL Heures donna à cette fête religieuse une assistance nombreuse et recueillie.

FRATERNITÉ SAINTE-ELISABETH. RETRAITE ANNUELLE ET VISITE.

LE dimanche, 30 mai, s'ouvrirent les exercices habituels de la retraite et de la visite ; le R. P. Valentin-Mairie, aidé par notre dévoué Directeur, le R. P. Célestin, nous donna les instructions. On y remarqua comme toujours sa connaissance et son amour du Tiers-Ordre, ainsi que son désir de le faire connaître et aimer. Il s'attacha surtout, dans cette retraite de *l'Année de la Guerre*, à nous montrer que notre Règle ne se comprenait que par la Croix, résolument embrassée et généreusement portée. Deux cérémonies de vêtiture et de profession marquèrent le commencement et la fin de ces saints exercices.

D'ailleurs le recrutement de la Fraternité est excellent ; nous avons constamment, depuis deux ou trois ans, environ deux cents postulantes et novices, parmi lesquelles une majorité de jeunes filles, rapporte à la fois une note toute franciscaine de joie et de belles promesses d'avenir ; on peut dire que toute la Fraternité a bien travaillé pour l'Œuvre du nouveau noviciat ; mais il convient de remarquer que notre chère jeunesse s'est inscrite comme FONDATRICE.

Sr. Secrétaire.

TRIDUUM EUCHARISTIQUE, PÈLERINAGE, CLÔTURE DES EXERCICES
ANTONIENS

LE Pèlerinage annuel des Sœurs du Tiers Ordre ayant été fixé au 13 juin, le Triduum Eucharistique dut être avancé de deux jours ; il fut donc prêché les 9, 10 et 11 juin. Le R. P. Marie-Raymond, qui n'était

point remonté en chaire depuis sa maladie, nous causa la vive surprise et la grande joie de reprendre la parole pour l'un des sermons. Le triduum fut d'autant mieux suivi qu'il devait préparer le Pèlerinage.

Comme chaque année, mais d'une manière plus remarquable encore dans la difficulté des temps qui a fait abandonner tant de choses, le Pèlerinage s'accomplit à la satisfaction de tous. Plus de mille personnes y prirent part ; et l'angoisse commune, qui jette sur notre vie son voile de deuil, favorisa certainement la piété. L'intention première de tous était la Paix. Outre les exercices habituels, le Chemin de Croix, prêché par le R. P. Valentin, réunit une assistance plus nombreuse encore que de coutume.

Le jour du pèlerinage était aussi le jour de la Fête de notre Bon Saint Antoine ; les exercices des XIII Dimanches (pour les fidèles de langue française) et des XIII Mardis (pour les fidèles de langue anglaise) furent clôturés ce même jour. Ils avaient été suivis avec enthousiasme : c'est le seul mot convenable. Il faudrait chiffrer par milliers les intentions recommandées et les actions de grâces. On peut dire sans exagération que l'Eglise conventuelle ne désemplit pas le Mardi : trois messes sont dites le matin en faveur des dévots du Thaumaturge, qui y communient et prennent part aux prières publiques avec une communicative ferveur. Dans l'après-midi se tiennent deux exercices, dont l'un est exclusivement pour les enfants ; une dernière cérémonie a lieu le soir. Le dimanche soir est également consacré à honorer le Bon Saint. Aussi on n'est pas étonné d'entendre rapporter des récits de grâces singulières.

PÈLERINAGE DES ZÉLATRICES.

LE Père Directeur de la *Revue*, qui se montre infatigable pour l'encouragement des Zélatrices, les avait convoquées cette année encore au Sanctuaire de la Réparation (Pointe-aux-Trembles) le 1er juillet. Leur nombre dépassa toutes les prévisions : chacune avait tenu à amener une ou plusieurs amies : et les employés des tramways accusèrent le beau chiffre de 600 passagères. Messe de communion et messe d'actions de grâces, Heure Sainte et Chemin de Croix prêchés par le R. Père, firent de notre journée une vraie journée de prière, avec l'agréable intermède du déjeuner sous bois. Nous devons un spécial hommage de gratitude au Chœur de la Fraternité Sainte-Elisabeth, dont les chants parfaitement exécutés ne contribuèrent pas peu à la piété des exercices.

QUÉBEC. FRATERNITÉ DE TRÈS SAINT-SACREMENT.

LE 24 mai 1915, avait lieu l'ouverture de la Visite Canonique, pour la Fraternité du Très-Saint-Sacrement.

Les instructions furent données par les Révérends Pères Eustache et

Odoric. La Sainte Visite se termina par le pèlerinage annuel au Cap de la Madeleine, pour y rendre hommage à la Vierge du Rosaire.

Pendant la Sainte Visite, eurent lieu les élections des discrétaires des Frères et des Sœurs, qui donnèrent les résultats suivants :

Discrétoire des Frères : Ministre, Mr J. T. Lachance, réélu ; Assistant-Ministre, J. N. Gingras, réélu ; Maître des novices, Mr Adélarde Guenette, élu ; Secrétaire, Mr Amable Proulx, réélu ; Trésorier, Mr J. A. Beudet, réélu ; Zélateur général, Mr Joseph Belleau, réélu ; Zélateurs, MM. Odina Nolin, réélu, Joseph Boiteau, réélu, Ulric Dugal, réélu, Eugène Pichet, réélu, J. G. Poulin, réélu, Wilfrid Couture, réélu, Joseph Ampleman, réélu, Wilbrod Delisle, réélu.

Discrétoire des Sœurs : Supérieure, Mde Elzéar Bédard, réélue ; Assistante, Mde Philibert Lamontagne, réélue ; Maîtresse des novices, Mlle Elmire Giroux, réélue ; Secrétaire, Mde Philibert Lamontagne, réélue ; Trésorière, Mde Eug. Poitras, réélue ; Zélatrice générale, Mde Jos. Chenard, réélue ; Discrètes, Mdes J. A. Beudet, élue, C. A. Paradis, élue, A. Déry, réélue, Gaud. Galarneau, réélue, M. N. Jones, élue, Louis Thivierge, réélue, Mlle Jos. Emard, réélue ; Au vestiaire, Mde Samuel Benoit, réélue ; Portière, Mlle Amanda Dorval, réélue ; au catalogue Mlle Clara Martel, réélue.

SAINT-HENRI DE LAUZON

DU 12 au 16 juin. le R. P. Eustache a fait la Visite Canonique du Tiers-Ordre des deux Fraternités de Saint-Henri de Lauzon. Il a eu la consolation de constater le bon esprit qui règne dans le cœur de tous ces chers Tertiaires. La Fraternité des hommes compte 104 membres ; celle des femmes 239.

A la cérémonie de clôture, 10 postulants prirent le saint habit, 8 novices firent profession.

Voici le résultat des élections :

Pour les Frères : Président, Mr Xavier Larivée ; Assistant, Mr Joseph Bussière ; Maître des novices, Mr Florand Turgeon ; Secrétaire-Trésorier, Mr Albert Lacasse ; Discrètes, MM. Eusèbe Labonté, Aimé Dumas, Delphis Couture, Alfred Bussière.

Pour les Sœurs : Présidente, Mde Gervais Fradet ; Assistante, Mde Ulri : Létourneau ; Maîtresse des novices, Mde Albert Lacasse ; Secrétaire-Trésorière, Mlle Blanche Genet ; Discrètes, Mdes Florand Turgeon, Arcadius Blais, Joseph Larose, Philias Dumond.

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

LE même R. P. Eustache visita les deux Fraternités de cette Paroisse, du 20 au 23 juin. Son passage a été très apprécié de nos chers Frères

et Sœurs, et certainement béni du Séraphique Père ; 24 postulantes prirent l'habit du Tiers-Ordre à la cérémonie de clôture. La ferveur et l'assiduité des Tertiaires ne se démentirent pas un instant et sans aucun doute de cette visite datera un nouvel élan vers le véritable esprit chrétien, dont le R. Père avait fait le thème de ses solides et touchantes instructions.

Au cours de la Visite, les deux discrétaires ont été renouvelés comme suit :

Frères : Président : Mr Jos. Bolduc ; Assistant : Mr Gédéon Paquet ; Maître des novices : Mr Georges Langlois ; Se rétaire : Mr Siméon Paquet ; Trésorier : Mr Ludger Bolduc ; Discrets : MM. Ev. Rodrigue, Geo. Pâquet, David Rancourt, Paul Lemieux.

Sœurs :

Présidente : Mde Ph. Gauthier ; Assistante : Mde Jos. Thibodeau ; Maitresse des novices : Mde Geo. Langlois ; Secrétaire : Mde Délina Poulin ; Trésorière : Mlle Cordélia Pâquet ; Discrètes : Mdes Ephrem Poulin, Pierre Morin, Emil Mercier, Jos. Bolduc.

MATANE

PAR un oubli que nous regrettons les tout premiers, mais qui se justifiera de lui-même aux yeux de quiconque essaiera de se rendre compte du travail que le R. P. Commissaire du Tiers-Ordre a dû s'imposer pour établir ses statistiques, les Fraternités de Matane ont été omises dans le décompte du diocèse de Rimouski ; et pourtant nous avons là deux groupes bien fervents et bien attachés à notre Ordre : l'un de 68 Frères et l'autre de 228 Sœurs canoniquement érigés et dirigés avec grand zèle par Mr l'abbé A. A. Soucy.

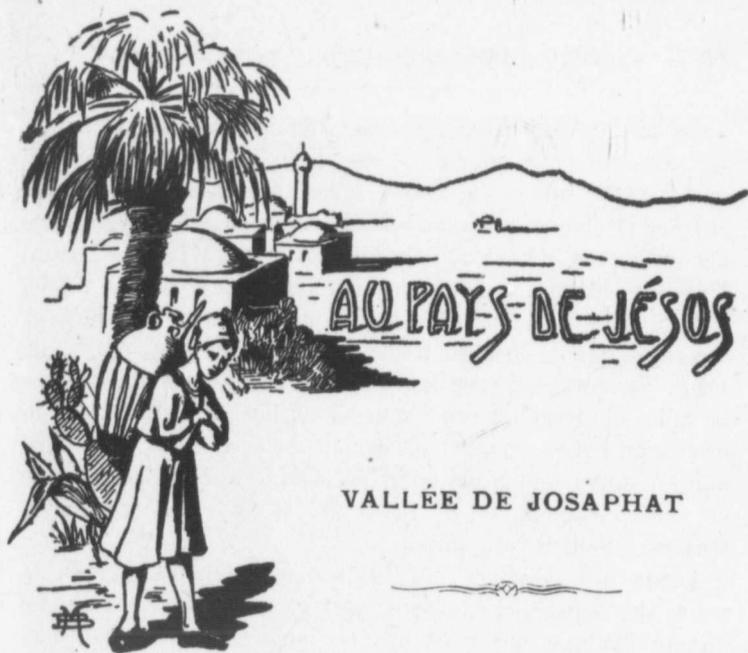
La Direction de la *Revue* profite de cette mise au point pour prier les Tertiaires qui s'apercevraient de semblables oublis de vouloir bien nous les notifier ; ce sera rendre un appréciable service à nous et à la sainte cause du Tiers-Ordre.

SAINTE-MARGUERITE, DORCHESTER.

AU cours d'une retraite paroissiale qu'il y a prêchée, le R. P. Eustache a procédé à la visite des Tertiaires.

Il a trouvé un beau groupe de 353 Tertiaires, Frères et Sœurs, que le zèle de leur dévoué pasteur maintient dans la Règle et la ferveur. Il a pu augmenter leur nombre par 14 professions et 28 prises d'habit. Il y a longtemps qu'à Sainte-Marguerite le Tiers-Ordre est en grand honneur.





VALLÉE DE JOSAPHAT

La célèbre vallée de Josaphat commence au nord-ouest de Jérusalem, non loin des tombeaux des Juges, passe au-dessous de Gethsémani ; laisse à l'est le village de Siloé, où elle s'élargit pour aller rejoindre la vallée de Géhenna. De là, elle s'appelle la vallée du Feu et se dirige vers le sud-est pour aboutir dans la mer Morte. Sa longueur totale est de 4 kilomètres.

Silencieuse comme ses innombrables tombeaux, elle est célèbre entre toutes les vallées du monde. C'est vers son origine qu'Abraham, revenant de poursuivre l'ennemi qui avait saccagé la Pentapole et fait Loth prisonnier, rencontra le roi de Sodome, venu au devant de lui pour le féliciter de sa victoire. Melchisedech, roi de Salem et prêtre du Très-Haut, offrit alors à Dieu du pain et du vin et bénit Abraham (1900 av. J.-C.) — Elle y est appelée " Vallée de Savé " ou " Vallée du Roi. "

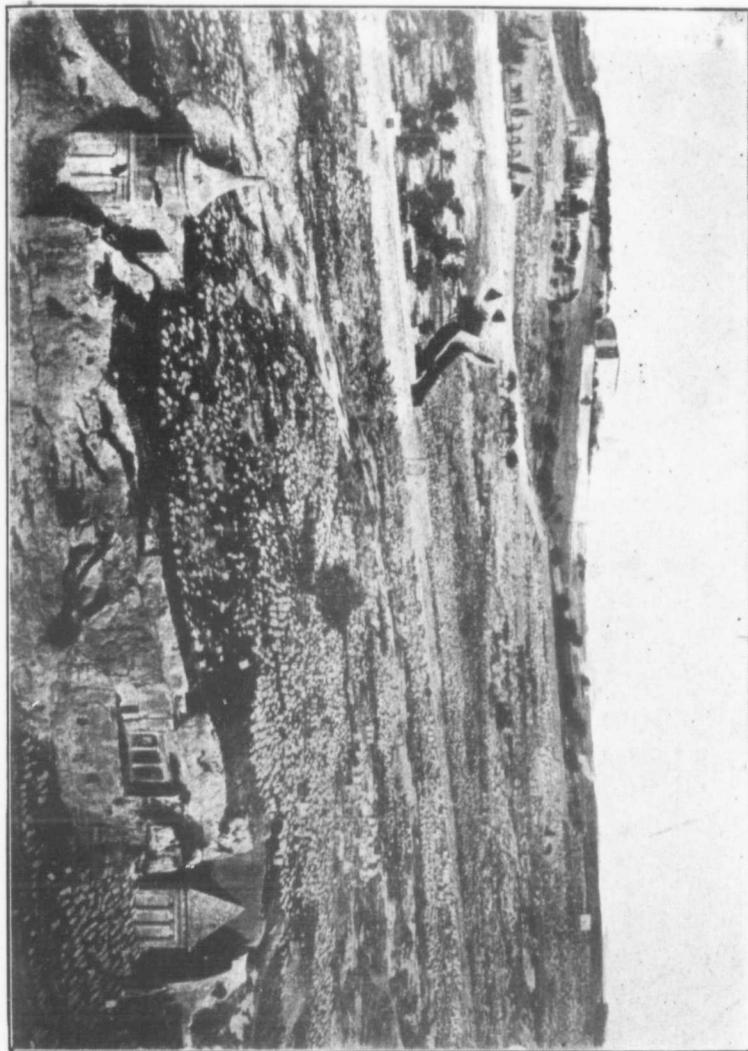
David, obligé de fuir devant son fils rebelle, Absalon, la tra-

versa pieds nus et la tête voilée, pour aller se cacher au désert avec un petit nombre de serviteurs fidèles. — Asa et Josias y firent brûler les idoles. — Notre-Seigneur Jésus-Christ la franchit chaque fois qu'il allait de Jérusalem à la Montagne des Oliviers et à Béthanie, ou qu'il en revenait pour se rendre à la Ville Sainte. — Une tradition juive antérieure à Jésus-Christ, mais devenue plus tard commune aux chrétiens et aux musulmans, localise ici le jugement dernier, " car, dit Dieu, j'assemblerai tous les peuples et je les conduirai dans la vallée de Josaphat (ou jugement de Dieu), où j'entrerai en discussion avec eux touchant Israël mon peuple et mon héritage." Aussi, remarque Saint Jérôme, le torrent qui sillonne la vallée se nomme-t-il " Cédron " c'est-à-dire, " chagrin, tristesse, douleur, obscurité."

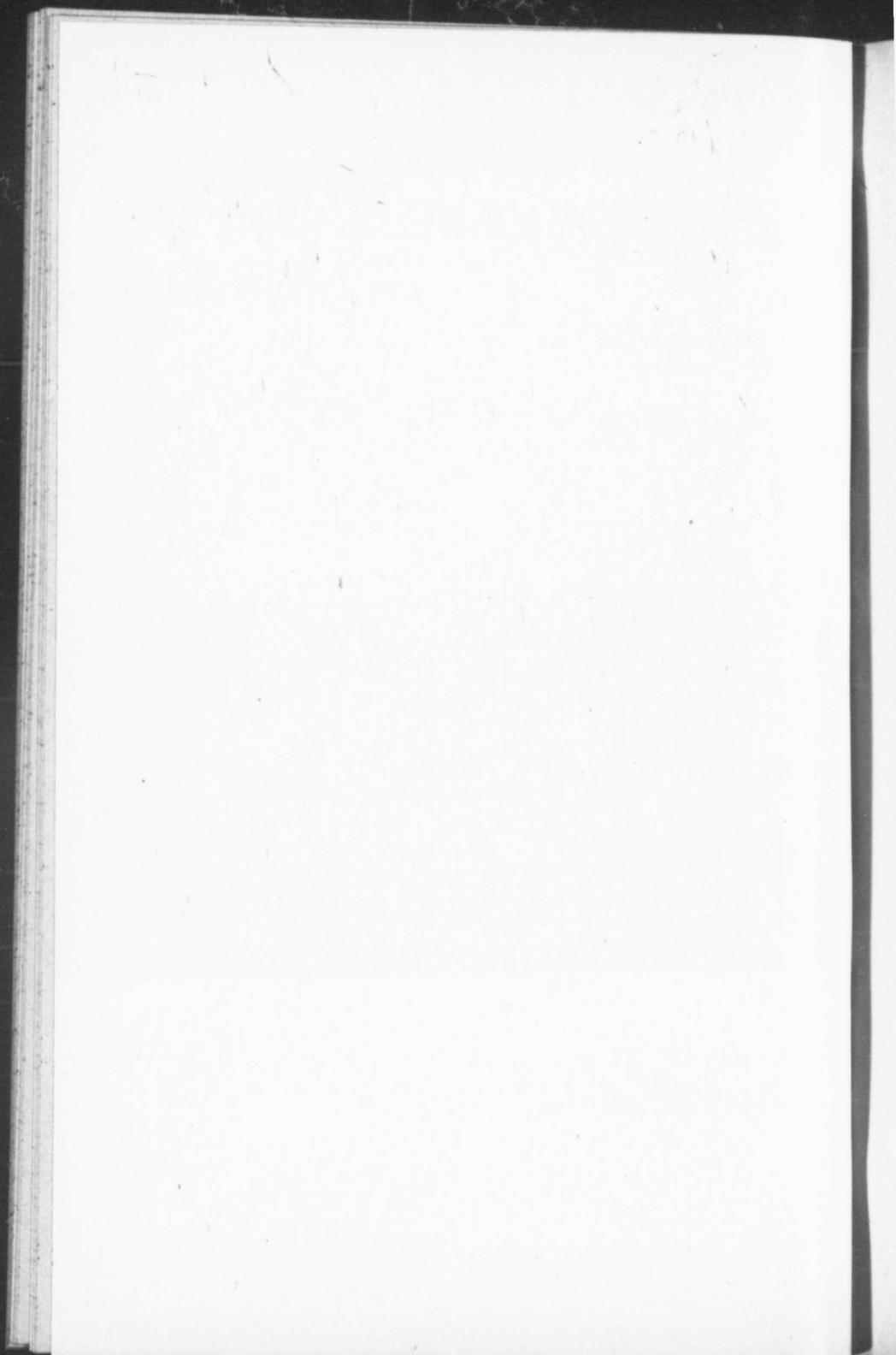
Aucun lieu n'évoque de plus sérieuses pensées : c'est la vallée des larmes, du recueillement et de la mort. Rien ne distrait l'homme qui vient méditer dans cette triste solitude. Une ville ensevelie sous ces ruines, châtement de son déicide, un torrent sans eau, partout des monuments funèbres, des rochers nus, quelques arbres rachitiques, très peu de verdure, des montagnes arides, des tombes brisées, le souvenir des prophètes et des martyrs, l'agonie du Fils de Dieu et puis sa venue à la fin des siècles pour juger le monde ! Voilà ce qui saisit l'âme, en la remplissant d'un salutaire effroi.

Outre les tombeaux musulmans du côté de la Ville Sainte et les innombrables sépulcres juifs qui la couvrent du côté du Mont des Oliviers, elle renferme encore plusieurs grands monuments, entre autres le Tombeau d'Absalon.

C'est un monolithe, taillé dans le roc jusqu'au larmier inclusivement. Il est orné, sur chacune de ses faces, de quatre demi-colonnes et surmonté d'une maçonnerie en forme de bouteille terminée par une pointe cylindrique, au sommet de laquelle est un gros bouquet de palmes ; le style est grec avec des réminiscences égyptiennes, et la forme générale donne une bonne idée de l'architecture de l'époque hérodiennne. et de la forme qu'après les travaux de Constantin l'édicule du Saint Sépulcre retint pendant plusieurs siècles.



LA VALLÉE DE JOSAPHAT



Absalon s'était érigé une stèle pendant sa vie dans la "vallée du Roi." — "Je n'ai point d'héritier, disait-il, qui puisse succéder à David sur son trône, aussi laisserai-je ce souvenir de mon nom," et il donna son nom à ce monument, qui encore aujourd'hui s'appelle "la Main d'Absalon." (1) Mais ayant été tué par Joab dans la guerre qu'il faisait à son père, il fut jeté dans une grande fosse, qui lui servit de sépulcre à l'est du Jourdain ; (2) aussi croit-on communément qu'il n'y fut jamais inhumé. Néanmoins, les Juifs continuent à jeter des pierres contre le monument, en détestation de la révolte d'Absalon contre son père.

Dans la paroi orientale de la petite cour du tombeau d'Absalon se trouve le tombeau de Josaphat. Comme Josaphat fut enseveli dans la ville de David (3), il se peut que ce tombeau ne soit qu'un cénotaphe. Actuellement, il est caché derrière un mur en maçonnerie, et presque complètement sous terre. Il est composé de plusieurs chambres sépulcrales et des vestiges de fresques, encore visibles sur les parois, font croire que les chrétiens le convertirent en chapelle.

Se dirigeant vers le sud, on voit à gauche, à la distance de 45 mètres, le tombeau de Saint Jacques le Mineur. On croit que ce monument fut construit peu de temps avant Jésus-Christ.

Saint Jacques, établi par Saint Pierre premier évêque de Jérusalem, ayant été, à l'instigation du grand-prêtre, précipité du Temple et massacré par les Juifs, fut inhumé dans ce monument, que l'on rapproche, dès lors du monument commémoratif du martyr dont parle Hégésippe, cité par Eusèbe (4). Entièrement taillé dans le rocher et composé de plusieurs chambres à "loculi," il est abandonné aujourd'hui. Le porches a 6 mètres de largeur sur 3 environ de profondeur. Il est soutenu à l'extérieur par deux colonnes et deux pilastres d'ordre

(1) II R. XVIII, 8 ; *Ant.* VII. X. 3. —

(2) II R. XVIII, 14. —

(3) III R. XXII, 51. ; II. Par. XXI. 1.

(4) *Hist. Eccl.* II. 23.

dorique, reliés par une architrave qui porte une inscription hébraïque.

Quelques pas plus loin, le tombeau de Zacharie, fils de Barachie. On se demande quel est le Zacharie qui a été mis dans ce monument. Nous trouvons dans l'Évangile un Zacharie, tué entre l'autel et le Temple. Zacharie, fils de Joïada grand-prêtre, voyant le peuple s'adonner à l'idolâtrie, animé de zèle pour la gloire du Seigneur, se rendit au Temple et exhorta les Israélites à ne pas abandonner le vrai Dieu. Mais ceux-ci le lapidèrent dans le vestibule du Temple. — "Vous bâtissez des sépulcres aux Prophètes que vos pères ont massacrés, dit Jésus aux Juifs, et ainsi vous avouez que vous êtes leurs enfants."

Le tombeau de Zacharie est un monolithe, taillé dans le rocher. On laissa au bloc une forme carrée, portant comme ornement, sur chacun de ses faces, deux demi-colonnes et deux pilastres. Au-dessous des chapiteaux règne une architrave, surmontée d'une corniche ; à ce point commence une pyramide qui finit en aiguille. Chose curieuse, les indigènes appellent ces tombeaux : "la coiffure de Pharaon" (tombeau d'Absalon); "le divan de Pharaon" (tombeau de saint Jacques); "le sépulcre de la femme de Pharaon" (tombeau de Zacharie).

Quelques-uns ont montré dans ces environs l'endroit où Judas s'était pendu ; d'autres ont supposé qu'il s'était fait justice lui-même dans le champ acheté par le prix de son forfait. Cette dernière opinion est la plus conforme à la tradition.



Dis, oiseau qui chante par amour, demande à mon Bien-Aimé pourquoi il me torture d'amour depuis qu'Il m'a pris à son service ?

L'oiseau répartit : Si tu ne souffrais par amour, avec quoi aimerais-tu ton Bien-Aimé ?

Bx RAYMOND LULLE, Tertiaire.

Les leçons de la guerre ⁽¹⁾

SOMMES-NOUS MEILLEURS ?

Tous les jours, depuis que cette terrible guerre est commencée, nous nous retrouvons avec la même impatience et la même anxiété de connaître les événements des dernières vingt-quatre heures ; tous les jours, nous recommençons les commentaires de la veille et nous nous posons les mêmes questions : les Russes tiendront-ils ? les troupes anglaises ont-elles leurs munitions ? l'offensive des Alliés va-t-elle se produire enfin ? Parfois, les réflexions passent du domaine militaire au domaine moral, et la très grave question des responsabilités nationales se pose : cette guerre n'est-elle pas un juste châtiment pour telle ou telle nation qui a prévariqué ? tel autre peuple saura-t-il reconnaître la main de Dieu, qui ne le frappe que pour le sauver ?

Mais au milieu de ces terribles faits quotidiens, combien peu d'entre nous se posent cette simple question : sommes-nous meilleurs, depuis que la guerre étend ses ravages sur le monde ?

Avons-nous, d'abord, compris la leçon de Dieu, dans les tragiques événements qui désolent l'Europe et notre pays depuis dix mois ? Avons-nous prêté une oreille suffisamment attentive à la grande parole du Pape ; et si nous l'avons religieusement écoutée, avons-nous su mettre fidèlement en pratique ces enseignements salutaires sur la guerre et ses véritables causes ?

Les libres-penseurs regardent cette guerre, et toutes les guerres, comme une simple collision d'intérêts politiques, sinon de forces aveugles et brutales, et qui n'aurait aucune relation avec l'ordre moral ou avec l'ordre surnaturel. Pour un catholique, pour celui qui a le bonheur de jouir des lumières de la foi, ces terribles événements entrent dans les desseins

(1) Semaine religieuse de Québec.

adorables de Dieu, qui gouverne les rois et les peuples et sans la permission duquel pas un cheveu ne peut tomber de la tête d'un seul homme. Dieu, nous le savons par l'enseignement traditionnel de l'Eglise, permet les guerres pour l'expiation des péchés du monde. " Lorsque l'âme humaine, a dit le grand penseur catholique, Joseph de Maistre, a perdu son ressort par la mollesse, l'incrédulité et les vices gangrenés qui suivent l'excès de la civilisation, elle ne peut être retrempée que dans le sang. " Louis Veillot écrivait, en 1870 : " Quand les crimes de la terre, poussés au-delà de toute mesure, fatiguent enfin sa patience, alors, laissant agir les causes secondes, Dieu se sert de la guerre pour punir et corriger en même temps cette corruption ; et il déchaîne ces cruels événements que saint Augustin trouve nécessaires : *Clades quibus per certa intervalla locorum et temporum genus humanum oportet affligi.* Terrible il faut ! En déchaînant les fléaux, Dieu ne laisse pas de s'en réserver la conduite. La sentence est d'un juge irrité, le résultat révèle le cœur d'un père. Il déchaîne les maux de la guerre, il les arrête, il les répare, et le champ le plus dévasté est celui qui donnera demain les plus belles moissons. "

Nous sommes-nous efforcés, depuis le déchaînement de la guerre, de mettre notre conduite plus en harmonie avec ces grands principes, que nous savons vrais ? Faisons-nous pénitence ? Souffrons-nous avec plus d'humilité et plus de résignation ? Sommes-nous plus obéissants aux préceptes et aux lois de la Sainte Eglise ? Notre dimanche est-il mieux sanctifié ? Les parents sont-ils plus respectés, et le salut éternel des enfants est-il mieux assuré par les mères et pères ? Les saintes lois de la tempérance sont-elles mieux observées ? Notre vie publique s'est-elle faite plus chrétienne ? Nos législateurs tiennent-ils un compte plus respectueux de la doctrine et des intérêts de l'Eglise dans les projets de lois qui sont soumis à leur étude ? Prions-nous mieux et plus souvent ? Enfin, sommes-nous vraiment meilleurs ?

Seule, ne l'oublions jamais, la sanctification des peuples par la vérité, par la pénitence et par la prière pourra assurer au monde une paix durable.

A. H.

La Sainte Vierge et la guerre

M. Bazin a raconté, dans l'*Echo de Paris*, ce qu'il a vu sur la colline qui domine Saint-Laurent-sur-Sèvres. " Comme je passais en automobile, le mois dernier, au sommet d'une haute colline, j'aperçus tout à coup, au bord de la route et dans le vent qui faisait battre la pointe des fichus de laine, un groupe de femmes à genoux autour d'une chapelle blanche, tisserandes et fermières mêlées, qui suppliaient " Notre-Dame de la Paix. " Et j'appris que la chapelle avait été bâtie en exécution d'un vœu, voilà quarante-trois ans, et parce que, de trente-trois hommes de la paroisse, pas un seul, selon la demande, n'avait été tué ou blessé. "

On sait d'ailleurs comment ces trente-trois conscrits Saint-Laurentais, qui faisaient partie d'un second départ, montèrent, le 15 août, la statue de Notre-Dame de la Paix jusque sur la colline où elle se trouve encore et comment tous échappèrent à la mort, bien qu'après la chaude bataille de Champigny il ne restât plus qu'une quarantaine de survivants dans leur compagnie. Les Saint-Laurentais n'ont pas oublié cette protection de Marie et ce que M. Bazin avait vu en cette soirée d'un beau jour d'automne, il pourrait le voir encore en ces sombres soirs d'hiver, même quand la tempête fait rage, que la pluie vient par rafales cingler la figure, ou que la neige et le verglas rendent le chemin de la montée difficile et glissant. Il verrait aux pieds de la même statue vénérée les hommes que la patrie n'a point appelés à son aide, ces mêmes tisserandes et fermières, enveloppées d'un long manteau noir et la tête cachée dans un capuchon, semblables à autant de moines et de moniales de couvents bénédictins qui se rendraient aux offices des Matines. A la lueur des lanternes, des bougies et des brûlots, ils récitent le chapelet, prient pour leurs vivants et leurs morts et chantent à Marie son hymne *Ave Maris Stella*, plus que jamais appropriée aux circonstances. " Salut, étoile de la mer, chantent-ils, salut, auguste Mère de Dieu, demeurée toujours vierge et devenue porte du ciel, vous à qui l'archange

Gabriel a dit aussi : Salut. Etablissez-nous dans la paix, soyez notre nouvelle Eve, brisez les chaînes des captifs, donnez la vue aux aveugles, écarterez de nous tous les maux et demandez pour nous tous les biens. . . ”

Saint-Laurent n'est point la seule paroisse à donner l'exemple de la prière publique ; dans presque toute la Vendée, la Bretagne, l'Anjou, un grand nombre d'autres provinces encore qu'il serait trop long d'énumérer, ceux qui sont restés se réunissent le soir dans les églises pour y réciter le chapelet, ou si l'église est trop éloignée se rassemblent devant une statue de la Très Sainte Vierge, ou un calvaire de mission. C'est la France qui prie. Bien plus, dernièrement un prêtre, infirmier dans une caserne de notre région, nous racontait sa douce surprise d'avoir, en pénétrant un soir dans une chambrée, trouvé des soldats agenouillés au pied de leur lit et répondant à haute voix aux *Ave Maria* du chapelet que l'un d'entre eux récitait debout au milieu de la pièce. Et si nous voulions passer en revue les sanctuaires célèbres par les apparitions de la Sainte Vierge ou par les faveurs nombreuses qu'elle y accorde, nous verrions, à n'en pas douter, la continuité aussi bien que l'universalité de cette prière de la France. A Notre-Dame des Victoires, Paris passe en une procession continue et la Vierge, heureuse de voir ces foules la supplier, relève les fronts, tonifie les âmes. Sur les rochers de la Salette, les pèlerins se prosternent et prient Celle qui disait à deux petits bergers : “ Jamais vous ne pourrez reconnaître les peines que je me donne pour vous. ” A Lourdes, siège de la puissance et de la bonté de Marie, tout le Midi accourt et prie, à Pontmain, enfin, où la Vierge apparut en 1871 pour nous redonner courage et espoir, les pèlerins se succèdent et devant le trône de Marie répandent “ des larmes avec des prières ”. Le 17 janvier dernier, anniversaire des apparitions, fut merveilleux. Plus de 8000 pèlerins entouraient les évêques de Laval, du Mans et de Nantes : des milliers de communions furent données ce jour-là à la basilique et à l'église paroissiale. Et toute cette foule, secouée par l'éloquente parole de NN. SS. les Évêques de Laval et de Nantes, vibrat d'espérance, était émue de repentir, criait sa

supplication pendant le salut du Saint-Sacrement, supplication que rendaient plus poignante les larmes des épouses et des mères. Oui, espérons, nous aurons la victoire, puisque la France prie et que la promesse du 17 janvier 1871 tient toujours : " Priez, mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon Fils se laisse toucher. "

(D'après le Règne de Jésus par Marie)

MISSIONS FRANCISCAINES

En Chine

L'ÉCLIPSE



Il était 8 heures du soir lorsque, lundi dernier, les païens du village nous servirent un de ces roulements de tambour réservés aux heures les plus solennelles.

— Et que se passe-t-il donc ? Que célèbre-t-on aujourd'hui ?

Eux de répondre : On ne célèbre rien ; mais les païens se croient menacés d'un péril imminent. — Le péril où est-il ?

— C'est la pauvre lune, qui est sur le point d'être exterminée. Il y avait, en effet, éclipse de lune.

— Et le tambour qu'a-t-il à faire avec une éclipse de lune ?

— Le tambour peut conjurer le danger, vous répondent les Chinois païens, si superstitieux !

Dans une éclipse de lune, le soleil et la terre ne sont pour rien, et si la pleine lune nous laisse en pleine obscurité, c'est au dragon qu'il faut s'en prendre. L'éclipse de lune se produit donc, quand la lune se voit engloutir par le dragon terrible ! Effrayer le monstre est l'unique moyen de la sauver, et le gaillard doit être bien peu musicien, si l'on en juge par la terreur que lui inspire le tambour.

Cependant, pour la circonstance, fit-il preuve de bravoure extraordinaire, ou bien eut-il l'oreille plus musicale que de coutume ? toujours est-il que les tapageurs virent échouer leurs efforts ; c'est au son du tambour que sœur lune disparut.

Un vieux sourd, indifférent au vacarme du tambourinage qui n'incommodait pas son tympan, considéra avec attention la décroissance de l'astre, victime du monstre, et quand tout fut fini, il s'écria : "*Tche la ! Tou tche la !*" (1) Elle est mangée, entièrement consommée !

Le dragon fit donc le coup en dépit des efforts de nos concitoyens. Il prit la lune avec ses dents ! Cependant, il la respecta, car bientôt... elle reparut aussi intègre que jamais.

Qu'est-ce donc qu'une éclipse de lune ? Un festin que se paie le terrible dragon chinois !...

FR. PROSPER-MARIE DURAND, O. F. M.



(1) A noter dans cette exclamation, nous dit un ancien missionnaire, une malice à l'égard du P. Prosper, qui ne pouvait pas encore la saisir. *Tou* est le nom chinois de notre cher confrère. Par suite : *Tou tche la* signifiait : Prosper l'a mangée !

Vision Québécoise

13 juin 1915



'ARRIVAIS à Québec brisé par un jour et demi de voyage. Mes hôtes m'accueillirent avec cette familière hospitalité d'autrefois qui semble avoir trouvé dans la Vieille Cité un dernier mais inexpugnable asile. Je me rendais compte que j'avais, comme on dit, *la façon courte* ; mais vraiment j'étais incapable de réagir. Je m'en excusai ; et l'on m'offrit bonnement de me laisser reposer.

“ D'ailleurs, me dit-on, le temps est décidément à la pluie, et la procession n'aura sans doute pas lieu. ”

Plusieurs fois ces mots de *procession empêchée par le mauvais temps* étaient revenus sur les lèvres de mes hôtes. J'y avais à peine pris garde et en me préparant au repos, je ne me défendais pas de trouver bien “ de chez eux ” ces bons Québécois pour se mettre ainsi martel en tête pour une procession qui n'était sûrement pas celle de la Fête-Dieu passée depuis dix jours. . .

.....

Une grande clameur puissante et continue me parvint à travers les profondeurs du sommeil accablé qui m'avaient submergé ; elle m'éveilla ; et à mesure que je reprenais possession de moi-même, et que je réalisais ma situation, la clameur devenait plus distincte : c'était le chant d'une foule immense que soutenaient les éclats cuivrés d'une fanfare. Et la voix de ces milliers de poitrines et de ces instruments chantait, sur l'air de l'*Ave Maria de Lourdes*. :

Amour, amour au Cœur de Jésus !

Je courus à ma fenêtre que j'avais laissée ouverte ; la vision qui s'offrit à mes regards était l'une des plus grandioses et des plus émouvantes qu'il leur ait été donné de contempler.

Devant moi, dans la nuit noire, au bas de la côte que domi-

nait ma fenêtre, entre des rives indiquées par une double berge fleurie de palpitantes lumières, coulait un fleuve de lumières toutes semblables, et c'était ce fleuve qui chantait ; du moins ce fut le premier aspect qui me frappa, dans le tumulte de mes impressions encore enténébrées de sommeil.

Mais le spectacle, tel que je me l'expliquai peu à peu, n'était pas moins splendide. Et je compris la préoccupation de mes hôtes.

Le lit du fleuve de feu était une des rues de Saint-Sauveur, ouverte précisément dans l'axe de ma fenêtre ; les berges fleuries de lueurs étaient la double masse des spectateurs qui regardaient passer la procession ; chacun des petits flots lumineux était un cierge ou plutôt une lampe portée par un processionnaire ; il y en avait des milliers, par rangées de cinq ou six défilant de chaque côté de la rue. Je devinai qu'un flot de lumière entraîné par les flots de feu devait être le centre de la procession. Le lendemain j'eus ces détails : on avait vendu plus de 10.000 petites lampes ; seuls les hommes avaient pris part au défilé ; les femmes formaient la haie ; c'était une statue du Sacré-Cœur que l'on avait porté triomphalement.

Dans l'ignorance où j'étais alors, je pensai que le Très Saint Sacrement pouvait être là, et à tout prendre, je m'unis à l'acte de foi de cette foule. En vain d'ailleurs j'eusse essayé de me soustraire à l'intense émotion religieuse qui m'avait saisi. Une prière ardente mêlée de larmes, une admiration pleine de reconnaissance pour Dieu, les souvenirs ineffaçables du Congrès Eucharistique de Montréal et des Processions de Lourdes ; la fierté de ma foi et de la foi de tous ces hommes, mes frères ; la complaisance dans la gloire que le Divin Cœur devait retirer de cette manifestation, emportaient mon âme comme à la merci de torrents débordés. Certes, j'ai vécu devant cette fenêtre l'une des heures les plus chrétiennes de ma vie !

Il me fallut un certain temps pour me rendre compte du sens de la procession : dans la nuit plus noire de tout leur éclat, les flots de feu me semblaient clapoter sur place, comme les remous qui battent l'estacade d'un port. Puis je vis qu'ils

s'éloignaient de moi, remplissant la rue ; et tournant à angle droit, ils disparaissaient entre les maisons, visibles seulement à leur reflet sur les façades et sur le ciel obscur.

A ce moment, les voix, qui avaient jusque-là gardé la mesure, s'ajustant sur le puissant rythme des cuivres, commencèrent à se distancer. Il en résulta une confusion momentanée, mais bien vite l'oreille retrouva sa fête d'harmonie. Ce n'était plus le chant d'un cantique populaire qu'elle percevait ; mais comme deux immenses acclamations haletantes qui s'extasiaient chacune sur un thème cent fois répété : Amour, amour, amour, criait l'une, brûlante d'un ardent désir inassouvi ; et l'autre, dans la possession de tout bien : Cœur de Jésus, Cœur de Jésus !

Quand les dernières flammes eurent disparu, et qu'il ne resta pour indiquer la voie de cette inoubliable marche triomphale qu'un cordon tremblotant de lueurs, des clairons la suivirent à leur tour sonnante la retraite. Les chants portaient maintenant d'une place que je devinais à une trouée claire dans l'obscurité ; ils s'apaisaient insensiblement.

La Basse-Ville reprit son aspect ordinaire ; à mes yeux, dépris du spectacle qui les avait captivés, reparurent les fanons électriques disposés en irrégulières constellations ; ainsi que la fuite des petits tramways, découpée en lumières sur les maisons sombres et ponctuée de lointains appels de timbre. J'aurais pu croire que j'avais rêvé, si l'on faisait des rêves du ciel.

V.-M.



Les conditions de l'amour sont que l'Ami soit mortifié, patient, humble, timoré, diligent, confiant et s'expose à de grands périls pour honorer son Bien-Aimé.

Les conditions du Bien-Aimé sont d'être vrai, libéral, miséricordieux et juste envers l'Ami.

Bx RAYMOND LULLE, Tertiaire.

Nécrologie

PREMIER ORDRE

R. P. MARIE GABRIEL VOISIN, décédé en Terre Sainte dans le courant de mai, à l'âge de 78 ans, après 49 ans de religion, 44 ans de sacerdoce et plus de trente années de mission en Terre-Sainte. R. I. P.

R. P. FIDÈLE CLOAREC, mort à l'ennemi le 25 avril 1915, après avoir été porté à l'ordre du jour.

Le R. P. Fidèle est la première victime que fait parmi les nombreux religieux de notre Province la fatale guerre. Né en Bretagne, le 28 août 1884, il avait 31 ans ; élève du Collège Séraphique de Saint-Brieuc, il était entré dans l'Ordre en 1902, à Amiens ; par suite des expulsions de 1903, il avait fait sa profession à Clevedon (Angleterre) et ses études théologiques à Montréal et à Québec, où il reçut la prêtrise le 25 juillet 1909. Peu après son ordination, il avait été mis à la disposition du Rme Père Général, qui l'employa à des travaux historiques, au Collège Saint Bonaventure à Quarrachi près Florence (Italie). C'est de là qu'il répondit à l'appel de son pays ; il n'était au front que depuis quelques semaines. Il fut toujours un travailleur et un consciencieux. R. I. P.

PARIS, FRANCE. — SAINT-EUSTACHE. — Mde Vidal, mère d'un de nos religieux, professe depuis nombre d'années.

MONTREAL — SAINTE-ELISABETH. — Mde Dominique Derome, née Marie Sophie Dupuis en religion Sr Dominique, décédée le 25 mai, à l'âge de 65 ans, après 35 ans de profession.

— Mde Alphonse Lebrun.

— Mlle Thérèse Valéda Falardeau, décédée le 29 mai, à l'âge de 47 ans, après plusieurs années de profession.

— Mde Louis Taillefer, en religion Sr Antoine, décédée le 11 avril, à l'âge de 65 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Napoléon Demeule, née Mathilde Pilote, en religion Sr François d'Assise, décédée le 19 mai, à l'âge de 49 ans, après 9 ans de profession.

— Mde Sylva Barette, née Elmire Huot, en religion Sr Marguerite, décédée le 10 mai, à l'âge de 60 ans, après 11 ans de profession.

— Mde J. Ferdinand Marchand, née Aline Morin, décédée le 1er mars, à l'âge de 71 ans. Tertiaire isolée.

— Mde Vve Roch Rivard, née Céline Matte, en religion Sr du Sacré-Cœur, décédée le 30 mai, à l'âge de 61 ans, après 8 ans de profession. Mère d'un de nos religieux.

— Mr Prosper Gravel, en religion Fr. Saint-Edouard, décédé le 18 juin, à l'âge de 60 ans, après 20 ans de profession.

— Mlle Louise Tanguay, en religion Sr Saint-Barthélemi, décédée le 21 juin, à l'âge de 72 ans, après 25 ans de profession.

— Mlle Philomène Langevin, en religion Sr Sainte-Geneviève, décédée le 10 juillet, à l'âge de 70 ans, après 19 ans de profession.

— NOTRE DAME DES ANGES. — Mlle A. Blanchette, en religion Sr Antoine de Padoue, décédée le 25 mai, à l'âge de 67 ans, après 46 ans de profession. La vie de cette chère Sœur fut toute de dévouement et d'abnégation à l'œuvre de Nazareth.

— SAINT ANTOINE DE PADOUE. — Mde Joseph Galipeau, décédée le 6 mai, à l'âge de 72 ans.

— Mde F.-X. Bourgeau, décédée le 8 mai.

— Mde Maxime Simard, décédée le 27 mai.

— Mde Ernest Dupont, en religion Sr Saint-Augustin, décédée le 21 mai, à l'âge de 47 ans, après 20 ans de profession.

— SAINT-JOSEPH. — Mr Donat Brabant, en religion Fr. Vincent de Paul, décédé le 8 juin, à l'âge de 45 ans, après 11 ans de profession.

— SAINT-LOUIS ROI. — Mr Vital Raparie, en religion Fr. Dominique, décédé le 30 mai, après 14 ans de profession.

— Mr Laperrière décédé le 6 mai.

— Mde André Gladu, en religion Sr Marie Victoire, décédée le 28 juin, à l'âge de 70 ans, après 2 ans de profession. Tertiaire isolée.

— Mde N. Forget, décédée le 20 mars 1915.

QUÉBEC — TRÈS-SAINTE SACREMENT. — Mlle Marceline Bédard, en religion Sr Marie de l'Incarnation, décédée le 7 juin, à l'âge de 82 ans, après 34 ans de profession.

— Mlle Adélaïde Bédard, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 10 mai, à l'âge de 54 ans, après 11 ans de profession.

— SAINT-ROCH. — Mde Louis Alphonse Boissonneault, en religion Sr Louis Alphonse, décédée dans le mois d'avril.

— Mlle Joséphine Julien, en religion Sr Saint François, décédée à l'Hospice Saint-Antoine, en avril.

— Mlle Adéline Dubé, décédée dans le courant du printemps.

— Mde Charles Saint-Pierre, née Célanire Saint-Pierre, décédée le 23 mai.

— Mlle Clémentine Barrette, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 21 juin, à l'âge de 58 ans, à l'Hospice Saint-Antoine.

SAINTE-GEORGES DE BEAUCE. — Mde Léa Mercier, épouse de Olivier

Caron, en religion Sr Sainte-Anne décédée le 22 juin, à l'âge de 40 ans, après 13 ans de profession.

— Mde Obéline Marcoux, Vve de Amédée Barriau, en religion Sr Sainte-Claire, décédée récemment aux Etats-Unis, à l'âge de 57 ans, après 21 ans de profession.

— Mde Célanire Morin, épouse de Pierre Pâquet, en religion Sr Sainte-Thérèse, décédée en janvier, à l'âge de 54 ans, après quelques mois de profession

SAINT-HYACINTHE. — Mde Ludger Berthiaume, née Dina Avard, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 1er mai, à l'âge de 49 ans, après 8 ans de profession.

— Mde Raphael Salmon, née Elisabeth Hogue, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 4 mai, à l'âge de 77 ans, après 23 ans de profession.

— Mde Théodule Samson, née M.-Anne Lemieux, en religion Sr Saint-Philippe, décédée le 5 avril, à l'âge de 77 ans, après 3 ans de profession.

MONTMAGNY. — Mlle Clarisse Rioux, en religion Sr Sainte-Rose, décédée le 2 décembre 1914, à l'âge de 80 ans, après 9 ans de profession.

— Mde Vve H. Côté, née M.-Louise Fournier, en religion Sr Sainte-Mathilde, décédée le 2 janvier, à l'âge de 87 ans et 5 mois, après 10 ans de profession.

— Mde Vve J. B. Thibault, en religion Sr Sainte-Rose de Viterbe, décédée le 28 avril, à l'âge de 89 ans, après 10 ans de profession.

SAINT-JEAN. — Mlle Emilie Dagenais, en religion Sr Sainte Rose de Lima, décédée en mai, après 32 ans de profession.

— Mde Marcel Laliberté, décédée en janvier, à l'âge de 85 ans.

— Mde Maximilien Marsan, décédée le 1er avril, à l'âge de 79 ans.

LAUZON. — Mde Victor Demers, née C. Bégin, en religion Sr Catherine de Sienna, décédée le 26 mai, à l'âge de 77 ans, après 25 ans de profession.

SAINT-JOSEPH DE LÉVIS. — Mlle Marguerite Marie Dumas, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 10 juin, à l'âge de 65 ans, après 38 ans de profession.

— Mr Olivier Samson, en religion Fr. Joseph, décédé le 6 juin, à l'âge de 71 ans, après 25 ans de profession.

SAINTE-THÉRÈSE. — Mde Téléphore Filion, née Anna Dubois, décédée le 8 mai, à l'âge de 57 ans.

— Mde Joseph Desjardins, née Odile Boileau, décédée le 19 mai, à l'âge de 57 ans.

SAINT-VINCENT DE PAUL (LAVAL) — Messire Marsolais, prêtre curé.

— Mr Joseph Bélanger.

SHERBROOKE, — SAINT JEAN-BAPTISTE. — Mde Jules Gendron, née M.-Louise Dancause, en religion Sr Catherine de Sienna, décédée le 29 mars, à l'âge de 62 ans, après 10 ans de profession.

POINTE-AUX-TREMBLES. — Mde Georges Gervais, en religion Sr Agnès.

de Prague, décédée le 25 mai, à l'âge de 80 ans, après 6 ans de profession.

SAINTE-ROSE. — Mde Léon Lacas, décédée après plusieurs années de profession.

BERTHIERVILLE. — Mlle Rosanna Dériault, décédée le 4 juin, après 6 ans de profession.

SAINT-ALBAN. — Mde Phydime Sauvageau, née Marie-Anne Gosse-
lin, en religion Sr Delphine, décédée le 2 janvier, à l'âge de 34 ans, après
12 ans de profession.

ARTHABASKA. — Mde Félix Courchène, née Adèle Camiré, en religion
Sr Marguerite, décédée le 24 avril, à l'âge de 70 ans, après 4 ans de pro-
fession.

CHATEAU-RICHER. — Mlle Belzémire Verreault, en religion Sr Saint-
Louis, décédée le 18 juin, à l'âge de 56 ans, après 10 ans de profession

ALMAVILLE. — Mde Philippe Veilleux, en religion Sr Catherine, décédée
le 17 avril, à l'âge de 29 ans, après 4 ans de profession.

SAINTE-JUSTINE DE NEWTON. — Mr Joseph Lalonde, en religion Fr.
Joseph, décédé le 18 mai, à l'âge de 84 ans, après 15 ans de profession.

SAINT UBALD. — Mr Eug. Durocher, en religion Fr. Janvier, décédé le
23 juin, à l'âge de 44 ans, après 5 ans de profession.

ETATS-UNIS — MANVILLE. — Mde Achille Marcotte, en religion Sr
M.-Philomène, décédée le 10 juin, à l'âge de 53 ans, après 4 ans de pro-
fession.

— LOWELL, MASS. — Mde Dominique Déry décédée en mai.

— FALL RIVER, MASS. — Mde Louis Boucard, née Délima Carrier,
en religion Sr Saint-François, décédée le 7 mai, à l'âge de 74 ans, après
16 ans de profession.

— Mde F.-X. Cyr, née M.-Anne Saint-Amand, en religion Sr Saint-
Thomas d'Aquin, décédée le 18 mai, à l'âge de 39 ans, après 4 ans de pro-
fession.

— Mde Dr Ch. A Casgrain, née L. Dorval, en religion Sr Sainte Emé-
rentienne, décédée le 29 mai, à l'âge de 53 ans, après 10 ans de profession.
(Epouse du Frère Ministre de la Fraternité Saint-François).

— Mde Napoléon Ross, née Albertine Carmel, en religion Sr Saint-Albert,
décédée le 23 juin, à l'âge de 48 ans, après 10 ans de profession.

— Mde François Bérubé, née Angèle Beaulieu, décédée le 15 mai, à
l'âge de 67 ans.

JE voudrais être marqué d'un fer chaud, à condition que tous vilains
jurements fussent ôtés de mon royaume.

S. LOUIS, roi, *Tertiaire*.

Faveurs diverses

REMERCIEMENTS :

A LA SAINTE VIERGE ET AUX AMES DU PURGATOIRE : Plusieurs grâces. De L. *Montréal*.

A LA TRÈS SAINTE VIERGE, SAINT JOSEPH ET SAINT ANTOINE : Plusieurs faveurs spirituelles et temporelles. Tertiaire et zélatrice, *Montréal*.

A SAINT ANTOINE : Recouvrement d'un cheval et d'une voiture volés. Ed.-P. & M.-L. P. Tertiaires, *Montréal*. — Grande faveur. M. H. K., *Montréal*. — Grande faveur, *Cap-de-la-Madeleine*. — Objets perdus et retrouvés. Y. M., *Montréal*. — Nouvelles d'un absent demandées et obtenues. Sr N., *Artic. R. I.* — Deux grandes faveurs. H. B. novice, *Montréal*. — Guérison d'un épileptique. E.-R. *Les Trois-Rivières*.

A SAINT ANTOINE ET SAINTE ROSE DE VITERBE : Faveurs insignes. N. D., *Montréal*.

A SAINTE THÉRÈSE : Faveurs, *Chicopee Falls*.

AU BON FRÈRE DIDACE : Plusieurs faveurs. De J. et D. L. Tertiaires. — Guérison. De McN. *Saint-Jean*.

INTENTIONS RECOMMANDÉES

LA PAIX. — N. S. Père le Pape Benoît XV. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte et de la Chine. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de grâces, 39. — Grâces d'état, 47. — Grâces spirituelles, 52. — Grâces temporelles, 28. — Premières communions, 30. — Vocations, 19. — Positions, 63. — Enfants, 42. — Jeunes gens, 29. — Jeunes filles, 48. — Mariages, 12. — Familles, 54. — Pécheurs, 65. — Ivrognes, 49. — Malades, 65. — Défunts, 82, et tous les morts ou blessés de la guerre.

Un *pater* et un *ave* s. v. p.

